

# Saint Sulpice le Dunois

Magazine

semestriel d'informations municipales

**ALERTE**

**SÉCHERESSE** n° 60



RESTRUCTURATION D'UN BATIMENT EN  
MÉDIATHÈQUE & MAISON DES ASSOCIATIONS

Coordonnateur S.P.S.  
MAIRE  
Technique de la Luz  
6 rue Marcel Duhamel - 05200 MONTLUÇON  
04 78 03 51 57

Entreprises Intervenantes

Lots	Entreprises	Adresses
Démolition - Gros Ouvre VRD	S.A.S. PROCT et FIL	23000 Orléans
Chargement - Livraison Zéolite	E.L.M. MARTEAU	22000 Auzouer
Mécanisme Aluminium Terrasse	MAISON MARTEAU	23000 Orléans
Mobilier Bois	MAISON MARTEAU	23000 Orléans
Mobilier - Solaires Le Mobilier	S.A.S. BOUILLON	23000 Orléans
Isolation	ESBOURDIER	36000 Châteauneuf
Matériaux	BOUILLON	23000 Orléans
Charpente - Serrurerie Menuiserie - Verrière	S.A.S. PARRAUD	23000 Orléans

PC N° 025 244 18 XI004  
Maire d'Ouvrage :  
COMMUNE DE SAINT SULPICE LE DUNOIS  
3 Place du Commerce - 45100 ST SULPICE LE DUNOIS  
0520 81 08 18

Maire d'Œuvre :  
S.A.R.L. MALEON BARRIS  
81 Route de la Luz  
05 55 47 79 40

BET Fluides :  
S.A.R.L. BEMP  
39 Route de la Luz - 45200 AUBUSSON  
05 55 47 79 40

Bureau de Contrôle  
APRVE  
Technique de la Luz  
6 rue Marcel Duhamel - 05200 MONTLUÇON  
04 78 03 51 57



## MAGAZINE n° 60 - JUILLET - SOMMAIRE

Le mot du Maire	3
L'agenda des élus	4 à 5
Etat civil 2019	5
Les dossiers du Conseil Municipal	6 à 9
Compte administratif 2018	10 à 11
Budget prévisionnel 2019	12 à 13
Jardin pédagogique	14
Installations numériques et téléphoniques	15
Travaux de voirie	16
Travaux eau et assainissement	17
Mutuelle communale	18
Devoir de mémoire	19
Auberge	20
Bibliothèque communale	21
Exposition d'art 2019	22 à 23
Du côté des écoles	24 à 25
Circuits courts / ELISAD et FNATH	26
Quelques photos	27
Les Amis de Saint Sulpice le Dunois	28
Dynamy Club	29
La messe du Mas St Jean	29
Comité des Fêtes / ACCA / Journée du Patrimoine	30
Infos pêle-mêle	31 à 33
EVOLIS 23	34
Santé urgences et Mots Croisés (Claude et Jeannette Barcat)	35
La Mairie à votre service et infos diverses	36

# Le Mot du Maire

Les travaux d'aménagement de la Médiathèque se poursuivent normalement. L'objectif de fin des travaux pour décembre 2019 devrait être atteint, ce qui nous permettra d'installer le mobilier, le matériel et les collections durant le mois de janvier 2020 et vous accueillir courant février.

Je me félicite de l'implication, de la compétence et du savoir-faire de l'équipe de maîtrise d'œuvre et des entreprises dans le bon avancement des travaux.

Le conseil Municipal a pris la décision, après concertation avec Ghislaine Cerclay, Directrice de l'École et avec les services de la Préfecture, de réaliser un aménagement du terrain de la Médiathèque, contigu à l'école, en jardin pédagogique. Vous trouverez le descriptif du projet en page 14.

D'autre part, les consultations par marchés publics sont lancées pour l'acquisition du mobilier, du matériel informatique et des collections.

La responsabilité de la gestion et de l'animation de la Médiathèque sera confiée, dès la rentrée de septembre, à Monique Guérot-Valette que je félicite pour l'obtention avec mention bien du diplôme d'auxiliaire de bibliothèque.

Dès la rentrée, elle conservera sa fonction d'agent de maîtrise à la maternelle seulement les matins. Son complément de service en tant qu'adjointe du Patrimoine sera consacré aux nombreuses tâches préparatoires à l'ouverture de la Médiathèque et à l'ouverture durant 6 heures hebdomadaires de la bibliothèque actuelle.

Marie-Christine Leseau que je félicite pour l'obtention du CAP Petite Enfance à la session de juin 2019 interviendra à la maternelle les après-midis et assurera la garderie du soir et l'entretien des locaux de l'école.

Je vous invite à parcourir ce magazine qui présente les initiatives et activités de la municipalité et de nos associations qui contribuent au dynamisme de notre commune.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce magazine et bonne lecture aux Sulpiciens et Sulpiciennes.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite un été moins chaud et je vous demande de respecter les règles d'utilisation de l'eau qui risque de nous manquer si nous n'agissons pas de manière responsable.

Le 17 juillet 2019, Gérard Delafont.



# L'agenda des élus

## JANVIER

- 09 - Commission électorale
- 10 - Jury maisons de santé ComCom Ouest Creuse
- 11 - Rencontre avec Sylvie JEAMOT  
Assistance Maîtrise d'ouvrage
- 12 - Vœux Villard
  - Vœux La Celle Dunoise
- 14 - Signature bail avec famille WINTREBERT
  - Réunion VP ComCom
- 15 - Réunion chantier auberge
- 16 - Rencontre avec Mme Vinzant de Groupama,  
chargée affaires de la Commune
- 21 - Comité de Pilotage Projet Art et Histoire
- 21 - Chantier Médiathèque
- 26 - Vœux municipalité
- 29 - Rencontre avec l'Inspecteur d'Académie  
à La Celle Dunoise
- 31 - Bureau ComCom St Agnant de Versillat

## FEVRIER

- 01 - Réunion région Espace Carat Angoulême
  - Entretien avec Y. THORTONCandidate à la reprise de l'Auberge
  - Vœux Député Salle Apollo Dun
- 04 - Conseil Communautaire St Priest la Feuille
- 05 - Réunion parents Ecole pour s'opposer à la  
suppression d'un poste à l'école.
- 08 - Rencontre avec M. FAURY candidat à la reprise  
de l'auberge
- 11 - RDV téléphonique avec l'Inspecteur d'Académie
- 13 - Inspection gendarmerie Dun le Palestel
- 14 - Réunion avec C.D et ComCom pour projet  
médiathèque
- 16 - Mariage BabaraVan Nierop et Marvic Guerra  
Araya
- 18 - Réunion VP ComCom La Souterraine
- 19 - Réunion chantier Médiathèque
- 20 - Entretien avec M. BULINGE candidat à la reprise  
de l'auberge
- 21 - Conseil Municipal
- 22 - Présentation étude eau à Sagnat
- 25 - Réunion sur le patois Salle Polyvalente
  - Réunion VP ComCom
- 26 - Rencontre famille Joyeux en vue achat grange
  - Réception chantier auberge
  - Réunion chantier Médiathèque
- 27 - AG Crédit Agricole collectivités

## MARS

- 01 - RDV avec famille Mme THEILLOUX pour droit  
de passage
- 04 - Commission des finances ComCom St Agnant de  
Versillat
- 07 - Conseil d'Ecole Saint Sulpice le Dunois
- 11 - Entretien recrutement auberge
  - Conseil Départemental : Appel à projet  
"Accueillir en Massif Central"
- 12 - Chantier auberge - levée des réserves
- 15 - Rencontre avec Miane et Vinatier - travaux réseau  
eau
  - Réunion VP : préparation Conseil communautaire
- 18 - Conseil Communautaire : Débat d'orientation  
budgétaire
- 19 - Cérémonie FNACA Monument
  - Chantier Médiathèque
- 20 - Réunion avec le Conseil Départemental pour  
Médiathèque

- 25 - Rencontre avec responsable La Poste
  - Contrôle sécurité SDIS à la Salle Polyvalente
  - Réunion VP La Souterraine
- 27 - Réunion communale des Impôts Directs avec M.  
BALAIAN inspecteur
- 30 - Entretien avec Patricia Thomas

## AVRIL

- 02 - Etat des lieux La Poste
- 03 - Rencontre avec AIM
- 04 - Conseil Municipal
- 08 - AG Groupama Salle Polyvalente
  - VP ComCom rue du Coq La Souterraine
  - Conseil communautaire : budgets
- 09 - Commission des finances communales
  - CUE Bourgneuf
- 11 - Conseil Municipal : budget
- 16 - Réunion avec BEMP pour chantier
- 17 - Entretien avec Directrice Ecole pour projet
- 19 - Vernissage expo de peinture Salle Polyvalente
- 25 - Maisons de santé : Maîtrise d'œuvre La  
Souterraine
- 30 - Chantier Médiathèque
  - CA MEFCOC La Souterraine

## MAI

- 06 - Commission tourisme intercommunale
- 08 - Cérémonie Monument aux Morts
- 09 - Rencontre avec M. COMMERNAT La Poste
- 10 - Journée mains vertes à l'Ecole
- 14 - Rencontre avec M. JABRAUD La Montagne -  
Problématique Numérique
  - Réunion chantier Médiathèque
  - Réunion VP ComCom
- 17 - Rencontre avec M. FALGUERE
- 20 - Commission Sociale: Plan canicule
- 21 - Chantier Médiathèque
- 22 - Conseil communautaire à Dun le Palestel
- 23 - Commission sécurité salle Polyvalente
- 24 - Concours Ecole Fleurie : visite école
- 28 - Cérémonie en hommage à la Résistance à St  
Sébastien.
  - Rencontre équipe LEADER et Juliette pour  
chantier Médiathèque
- 29 - Entretien d'évaluation
- 31 - Célébration PACS : BOEMO Philippe et  
STEIVER Dominique

## JUIN

- 03 - Bureau GAL La souterraine
  - Rencontre avec Conseil Départemental
- 04 - Réunion chantier Médiathèque
- 06 - Contrat local santé de la ComCom: sensibilisation  
sur usage des écrans
- 08 - Mariage Lamy E./Ait Oumeziane K
- 13 - Commission des finances communales
  - Conseil d'Ecole La Celle Dunoise
- 14 - Conseil Municipal
- 18 - Réunion chantier Médiathèque
- 19 - Réunion La Palestel VP
- 24 - Proclamation des résultats de la formation  
d'Adjoints de bibliothèque
- 25 - Chantier Médiathèque
  - AG La Palette
  - Conseil Communautaire La Souterraine
- 27 - Réunion Maire-Adjoints + secrétaire de mairie :  
projet magazine juillet

## JUILLET

- 01 - Expo Main d'Art Guéret
- 02 - chantier médiathèque
- 03 - Commission aménagement numérique salle  
ComCom Dun le Palestel
- 04 - Obsèque Gilles CHIROUX
- 05 - Conseil Municipal

09 - Rencontre avec CPIE pour ressources documentaires développement durable et biodiversité  
10 - Réunion EAU Mairie de Dun le Palestel  
- Bureau VP ComCom La Souteraïne  
11 - Etude Me DELILLE : Vente terrain à HOLMES  
Achat grange JOYEUX  
12 - Inauguration Espace Culturel Monet Rollinat Fresselines  
15 - Comité de Pilotage : Projet de Mutuelle Communale

AG: Assemblée Générale  
CAUE: Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement  
CDCI : Commission Départementale Coopération Intercommunale  
Com Com : Communauté de Communes  
GALSOCLe : Groupe d'Action Locale Sud-Ouest Leader  
V.P. : Vice-Président communauté de communes  
C.D. : Conseil Départemental  
C.A. : Conseil d'administration  
MEFBOC : Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Ouest Creuse

# 2019

## Etat Civil

### Décès

Raymonde PINOT veuve PEYROT, Laveaucoupet, le 2 janvier  
Liliane JOYEUX veuve MULLER, rue des Chaumes, le 20 mars  
Andrée DUCHIER veuve GENETON, Rousseau, le 24 avril  
Liliane CURVEILHÉ veuve BONNAMY, Les Bouiges d'en Haut, le 30 mai 2019  
Michelle ARCIN, rue de la Bascule, le 22 juin  
Gilles CHIROUX, la Tuilerie de Châtelus, le 1<sup>er</sup> juillet

### Inhumation

Jean LAMY (Paris), le 02 avril

### Mariages

Barbara VAN NIEROP - Marvic GUERRA ARAYA, le 16 février  
Katia AIT OUMEZIANE - Emmanuel LAMY, le 8 juin



### PACS

Dominique STEIVER - Philippe BOEMO, le 31 mai

### Naissances

Léonidas HAUWEL, rue de la Couture, né le 8 janvier  
Alice RENAUD, Chabannes, née le 25 mars  
Camille GAILLARD, rue de la Couture, née le 27 mars





## Taux d'imposition de 2019

Taxes	Taux 2018	Taux votés pour 2019
d'habitation	10,40	10,40
foncière (bâti)	13,40	13,40
foncière (non bâti)	51,92	51,92

## Vote des subventions 2019

AFN Cté Naillat/Fleurat/Colondannes/Dun/St Sulpice	50.00
Alcool Assistance	31.00
Association des crématistes de la Creuse	50.00
Association Vocalise	100.00
Centre des Jeunes Agriculteurs	40.00
Col. Dun le Palestel - Ass sportive	50.00
Comice agricole Dun le Palestel	100.00
Comité des fêtes	650.00
Conciliateurs de justice et médiateurs du Limousin	60.00
Coopérative scolaire	210.00
Croix rouge Dun le Palestel	60.00
DDEN Union Creuse	50.00
Dynamy'Club St Sulpice	200.00
FNATH	20.00
Lire en Creuse	50.00
Rugby Club Dunois	50.00
Sapeurs pompiers Bussière Dunoise	31.00
Sapeurs pompiers Dun Le Palestel	31.00
Secours populaire de la Creuse	60.00
Solidarité Paysans Limousin	50.00
SPA Guéret	40.00
Les Bout'Choux Dunois	100.00
Collège B. Bord à Dun-le-P <sup>cl</sup> (Voyage avril 19 Allemagne : 4 élèves)	200.00
Civam du Dun-le-P <sup>cl</sup>	30.00
AMRD 23	30.00
Sur délibération	757.00
Total	3 100.00



## L'avenir du RPI de La Celle Dunoise et Saint Sulpice le Dunois

M. le Maire a exposé au Conseil Municipal, lors de sa séance en date du 21 février 2019, le déroulement des événements suite à la menace de suppression de poste à St Sulpice le Dunois :

- rencontre avec M. Laurent Fichet, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Creuse, le 29 janvier dernier, faisant part de la fermeture de 12 postes. L'éducation nationale a besoin de remplaçants à disposition et n'accepte plus les absences non remplacées ;

- lors de cette rencontre, annonce du directeur : une suppression d'un poste à St Sulpice le Dunois est en cours d'étude ;

- mobilisation des parents d'élèves par l'intermédiaire de l'association Les Bout'Choux Dunois : organisation d'une réunion en date du 5 février à 18h30 en présence notamment des conseillers municipaux de St Sulpice le Dunois, de la presse et radio.



Le Maire a donné lecture de la lettre argumentée et cosignée par les deux Maires pour s'opposer à la suppression et demander le maintien du poste à l'école de St Sulpice.

Il a également alerté l'association des Maires de la Creuse et de France ainsi que le Député.

Pour donner suite à la carte scolaire de la rentrée 2019, l'inspection académique de la Creuse ne retient pas la suppression du poste à St Sulpice le Dunois. M. le Maire a rajouté que la situation du RPI est fragile : 15 - 16 enfants habitant sur les deux communes sont scolarisés à l'extérieur. Et, selon des témoignages de parents, des démarches des communes avoisinantes ont été entreprises pour obtenir l'inscription d'élèves.

M. le Maire a proposé avec les adjoints de rencontrer ces familles celloises ou sulpiciennes pour comprendre leur décision et examiner la possibilité de scolarisation dans le RPI.



## Nouveau règlement des transports scolaires élaboré par la région Nouvelle-Aquitaine

La Région Nouvelle Aquitaine vient de présenter le 14 février 2019, à Guéret, le schéma d'organisation des transports scolaires pour la rentrée 2019 et les modifications qui devraient entrer en vigueur à compter de l'année scolaire 2022/23.

A compter de 2019, ce règlement indique : « 195 € pour tout élève dérogatoire aux règles de transport scolaire ».

A compter de 2022, ce schéma prévoit :

1) en ce qui concerne le règlement de transport :  
- « ayant droit : domicile à plus de 3 km de l'établissement après une période transitoire de 3 ans » : les enfants seront autorisés à prendre le car dès lors qu'ils habiteront à 3 kilomètres de l'école (1 km actuellement),

- « accompagnateur obligatoire pour les maternelles dans les véhicules supérieurs à 9 places avec coût financé à parité par la Région »,

2) en ce qui concerne la tarification :

« basée sur un quotient familial reconstitué » avec « tarification complémentaire suivante : non ayant-droit : 195 € »,

3) pour ce qui concerne les relations avec les Autorités Organisatrices de 2ème rang :

« Financement du service par les AO2 à partir de 2022, financement des dérogations au règlement de distance minimale domicile-établissement à 3 km »

Considérant que :

- le département de la Creuse est un département rural qui ne bénéficie pas de transports en commun et en conséquence, certaines familles se retrouveront sans solution pour le transport de leurs enfants vers l'école,

- les transporteurs passeront forcément devant des arrêts existants auparavant sans avoir le droit de s'arrêter et de prendre des enfants dès lors qu'ils n'habiteront pas à 3 kms de l'école. Au moment où des efforts sont demandés à tout un chacun pour limiter





l'impact environnemental des véhicules cette décision relève d'un non-sens,

- les principes d'égalité d'accès à l'enseignement et de l'égalité de traitement doivent s'appliquer pour le transport scolaire et exclure certains enfants dès lors qu'ils habitent entre 1 km et moins de 3 kms de l'école n'est tout simplement pas admissible,

- les dérogations octroyées se verront appliquer un tarif unique de 195 € alors que nombre de nos concitoyens creusois ont un pouvoir d'achat inférieur à la moyenne nationale,

- le coût résiduel à charge des communes pour financer les accompagnateurs dès lors que des enfants de maternelle prennent le bus reste conséquent au moment où les diverses dotations baissent.

En conséquence,

Le Conseil Municipal, par quatorze voix pour, lors de sa séance en date du 21 février 2019,

- a refusé cette proposition de règlement,  
- a demandé au Conseil Régional de tenir compte de la spécificité de notre département rural et d'adapter en conséquence ce projet de règlement de transport scolaire.

### Le point sur les travaux

- Travaux de mise en sûreté des élèves face au risque attentat-intrusion : la pose des miroirs sans tain a été réalisée par l'entreprise Malinvaud (Limoges).



- L'isolation par flochage sur laine de verre des combles perdus de la cantine et réfectoire n'est pas encore réalisée par la SAS Pascal FAURE.

- Les travaux de la médiathèque 3<sup>ème</sup> lieu ont commencé le 18 février 2019 et la fin est prévue en décembre 2019.

Avenants adoptés concernant le bâtiment : la reprise en sous œuvre des pieds de murs existants, le lit drainant sous dallage et évacuation extérieure, la traversée de chaussée, la toiture, les appuis de fenêtres et création d'une porte. Le coût de ces travaux s'élève à 4 716.90 € HT ;

- Mise en place d'un réseau public très haut débit par fibre optique gérée par le syndicat mixte numérique DORSAL : interventions d'AXIONE d'aiguillage, tirage de câble optique dans les fourreaux d'orange existants, etc... sur le territoire communal durant l'année 2019.

- Les travaux de l'auberge sont terminés et lors d'une réunion de chantier, il a été constaté que la salle du restaurant méritait d'être repeinte. Cette prestation a été réalisée par la Sarl Cadillon, déjà intervenue sur le site.

### Reprise de gestion de l'Auberge de la Fontaine aux Loups : dispositions prises

Afin de donner toutes les chances de continuité du commerce et de revenus décents aux futurs repreneurs, le Conseil Municipal a décidé lors de sa séance en date du 21 février 2019 :

- d'une part, de reconduire le loyer (partie commerce) à hauteur de 600.00 € HT pour les futurs gérants ;



- d'autre part, la reconduction des conditions dérogatoires au bail de location par le non recouvrement du loyer partie habitation, du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2021 ;

- tertio, la reprise de divers matériels à la SARL TREC'H AFÀA par la Commune à hauteur de 10 200.00 € HT et cession à prix coûtant aux futurs repreneurs.

Une annonce sera déposée sur le site SOS Villages.

### Examen des candidatures spontanées pour la gérance de l'auberge

Déjà trois candidatures spontanées ont été examinées. Une visite des lieux et un entretien à la mairie se sont déroulés pour les trois candidats en présence des adjoints et de Mme Audrey Piron, conseillère entreprises secteur commerce de la Chambre de Commerces et d'Industries de la Creuse.



### Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales

Vu le décret n° 2018-689 du 1<sup>er</sup> août 2018 relatif à l'obligation pour les administrations de mettre à disposition des usagers un service de paiement en ligne,

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) a proposé la mise en œuvre du service de paiement par carte bancaire et prélèvement unique sur Internet des titres de recettes exécutoires émis par la collectivité dont le recouvrement est assuré par le comptable public.



La collectivité adhérente aura à sa charge les coûts relatifs à la création et à la mise à jour de son portail ou d'adaptation des titres ou factures de rôles, ainsi que le coût du commissionnement carte bancaire en vigueur pour le Secteur Public Local.

Le prélèvement unique n'engendre, pour sa part, aucun frais supplémentaire pour la collectivité.

Le Conseil Municipal a donné son accord pour signer la convention d'adhésion avec la DGFIP pour les produits suivants : encaissement des loyers, facturation des repas cantines, facturation de la garderie scolaire, facturation eau et assainissement.

### Pétition Le Mas St Jean

M. le Maire a reçu une pétition des résidents au hameau du Mas Saint Jean qui ont réclamé, d'une part, la pose de miroirs convexes pour améliorer la visibilité avant de prendre le virage en haut du village. D'autre part, ils ont signalé l'existence d'un puits non sécurisé et qui représente un danger ainsi que les maisons qui s'écroulent.



Sachant que le hameau du Mas St Jean est traversé par une route départementale et que le puits est situé sur un terrain privé, M. le Maire a informé le Conseil Municipal qu'il a transmis cette pétition aux services de l'UTT de La Souterraine (Unité Technique Territoriale) pour la sécurité des usagers empruntant cette voie. Par conséquent, un courrier a été transmis dans les boîtes aux lettres des résidents du Mas St Jean expliquant les propos détaillés ci-dessus.



### **Demande d'acquisition de deux parcelles communales à Champotier**

Par délibération n° 181031.06, il a été donné un accord de principe sur la vente de deux parcelles communales sises à Champotier, cadastrées section AI n°s 321 et 223, à M. et Mme David et Maud Alvergnat-Holmes.

Lors de sa séance en date du 21 février dernier, le Conseil Municipal a :

- décidé de valider le prix de vente à hauteur de 1.50 € le m<sup>2</sup> ;
- pris acte que les frais de bornage seront à la charge des demandeurs.

### **Adhésion à un groupement de commande pour « l'achat d'énergies, de travaux/fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique »**



**coordonnée par le SDEC et le SDEEG**

Vu la directive européenne n°2009/72/CE du 13 juillet 2009 concernant les règles communes pour le marché intérieur d'électricité,

Considérant que :

- la Commune de Saint Sulpice le Dunois a des besoins en matière d'achat d'énergies, de travaux, de fourniture et de service en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique,

- la mutualisation peut permettre d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et incidemment d'obtenir des meilleurs prix,

- les Syndicats d'Énergies de la région Nouvelle Aquitaine s'unissent pour constituer un groupement de commandes, avec des personnes morales de droit public et de droit privé, pour l'achat d'énergies, de travaux, de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique,

- le groupement est constitué pour une durée illimitée,

- pour satisfaire ses besoins sur des bases de prix compétitifs, il sera passé des marchés ou des accords-cadres,

- le SDEEG (Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde) sera le coordonnateur du groupement,

- ce groupement présente un intérêt pour la collectivité de St Sulpice le Dunois au regard de ses besoins propres,

Sur proposition de Monsieur le Maire et, après avoir entendu son exposé, le Conseil Municipal, par quatorze voix pour, a décidé lors de séance en date du 21 février 2019 :

➤ l'adhésion de la Commune de Saint Sulpice le Dunois au groupement de commandes pour « l'achat d'énergies, de travaux/fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique » pour une durée illimitée,

➤ d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération,

➤ d'autoriser Monsieur le Maire à faire acte de

candidature aux marchés d'énergies (électricité, gaz naturel, fioul, propane, bois...) proposés par le groupement suivant les besoins de la collectivité,

➤ d'autoriser le coordonnateur et le Syndicat d'énergies dont il dépend, à solliciter, autant que de besoin, auprès des gestionnaires de réseaux et des fournisseurs d'énergies, l'ensemble des informations relatives à différents points de livraison,

➤ d'approuver la participation financière aux frais de fonctionnement du groupement et, notamment pour les marchés d'énergies, sa répercussion sur le ou les titulaire(s) des marchés conformément aux modalités de calcul de l'article 9 de la convention constitutive,

➤ de s'engager à exécuter, avec la ou les entreprises retenue(s), les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont la Commune de Saint Sulpice le Dunois est partie prenante,

➤ de s'engager à régler les sommes dues au titre des marchés, accords-cadres et marchés subséquents dont la Commune de Saint Sulpice le Dunois est partie prenante et à les inscrire préalablement au budget.

### **Travaux de rénovation et d'aménagement intérieur du Bureau de Poste**

La Poste prendra à sa charge le remplacement de la porte d'entrée, le rafraîchissement du volet et du barreaudage et a demandé à la Commune de participer au remplacement de la fenêtre simple vitrage par une en double vitrage par l'artisan de son choix.

Le Conseil Municipal a accepté de remplacer la fenêtre simple vitrage par une en double vitrage. Cette tâche a été confiée à l'entreprise Naudon-Mathé de La Souterraine.

### **Redevance pour l'occupation du domaine public – année 2019**

Application des tarifs *maxima* prévus par le décret n° 2005-1676 du 27 décembre 2005 relatif aux redevances et droits de passage dus par les opérateurs de communications électroniques pour l'occupation du domaine public détaillés comme suit :

- 54.30 € par kilomètre et par artère en aérien,
- 40.73 € par kilomètre et par artère en souterrain,
- 27.15 € par m<sup>2</sup> au sol pour les installations

autres que les stations radioélectriques. La somme demandée à Orange s'élève à 1 988.94 € définie comme suit :

- artères aériennes (en €/km) : 25.72 x 54.30 = 1 396.60 €

- artères souterraines (en €/km) : 14.21 x 40.73 = 578.77 €

- Emprise au sol (en €/m<sup>2</sup>) : 0.50 x 27.15 = 13.57 €

### **Adhésion à l'association Urgence Ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse**

Le Conseil Municipal a accepté l'adhésion à la dite association à compter de l'année 2019 avec une participation financière à hauteur de 100 € (pour 2019).



### **Vente d'un logement HLM**

M. le Maire a donné lecture au Conseil Municipal lors de sa séance en date du 4 avril 2019 du courrier qu'il a reçu de la part de la direction départementale des territoires de la Creuse relatif à la vente d'un logement HLM situé en cette Commune, géré par l'office public de l'habitat de la Creuse, Creusalis.



Sachant que la Commune a accordé sa garantie des emprunts contractés pour la construction, l'acquisition ou l'amélioration des logements, Considérant que cette vente répond à une demande sociale en offrant à des personnes de ressources modestes la possibilité de devenir propriétaires et aussi, qui procure à Creusalis des ressources complémentaires pour entretenir et rénover son parc existant, le Conseil Municipal, a donné un avis favorable à cette cession.

### Recensement de la population communale 2020 : désignation d'un coordonnateur

M<sup>me</sup> Magali GRENIER a été désigné en tant que coordonnateur communal pour le recensement de la population qui aura lieu le 16 janvier au 15 février 2020. Le coordonnateur sera l'interlocuteur de l'INSEE pendant la campagne de recensement.

Décision du Conseil Municipal en date du 14 juin 2019.



### Demande de subvention au titre de la DETR 2019 (Dotation d'équipement des territoires ruraux) pour moderniser les installations numériques et téléphoniques du bâtiment mairie/école en prévision de l'arrivée de la fibre optique

Vu la décision par le syndicat mixte numérique DORSAL de mettre en place un réseau public très haut débit par fibre optique sur le territoire de la Creuse,



Vu l'installation prochaine du NRO (nœud de raccordement optique) en périphérie du bourg,

Le Conseil Municipal a pris connaissance du devis reçu pour les travaux de modernisation des installations numériques et téléphoniques du bâtiment mairie/école en prévision de l'arrivée de la fibre optique. En effet, les technologies numériques offrent de plus en plus d'innovations, de produits et de services. La commune doit profiter des avancées de ces nouvelles technologies pour rendre le service public plus performant au service des citoyens.

Le Maire a proposé de solliciter l'Etat au titre de la DETR 2019 pour financer ces travaux détaillés comme suit :

- installation d'une baie de brassage : 1 440.70 € HT,  
- câblage téléphonique numérique et prises RJ 45 : 1 573.67 € HT.

Le taux d'aide est de 50%.

Par quatorze voix pour, lors de sa séance en date du 14 juin 2019, le Conseil Municipal a approuvé le plan de financement prévisionnel suivant :

Coût des travaux : 3 014.37 € HT  
Subvention DETR 2019 (50 %) : 1 507.18 €  
Autofinancement : 1 507.19 €

### Désignation de délégués à Evolis 23 pour la compétence SPANC



Suite à la prise de compétence « assainissement non collectif » de la Communauté de Communes Monts et Vallées Ouest Creuse (CCMVOC) au 1<sup>er</sup> janvier 2019, celle-ci agit désormais en représentation-substitution des communes auparavant adhérentes à EVOLIS 23 (Syndicat mixte fermé) pour cette compétence. Le Conseil Municipal a été invité à se prononcer sur la désignation d'un délégué représentant la Commune au sein de la CCMVOC pour siéger au sein d'EVOLIS 23 pour la compétence « assainissement non collectif ». Il a désigné : M. Bertrand PARINAUD, délégué titulaire et M. Guy DEBROSSE, délégué suppléant.

### Concessions au cimetière et services funéraires au 1<sup>er</sup> juillet 2019



L'ordonnance n° 59-33 du 5 janvier 1959 portant mesures de décentralisation et de simplification concernant l'administration communale a supprimé les concessions centenaires. Le Maire peut dès lors choisir la durée de la concession de terrain attribuée parmi les catégories énumérées à l'article L. 2223-14 du code général des collectivités territoriales et n'est pas tenu d'accorder des concessions perpétuelles au sein du cimetière communal. Par conséquent, le Conseil Municipal, a fixé à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019 les tarifs ci-dessous :

2°) Creusement de tombe par un employé communal : 220,00 €

3°) Location du caveau communal

1°) Concessions de terrain

Concessions emplacements drainés

2<sup>ème</sup> agrandissement et neuf :

		<u>trentenaire</u>	<u>cinquantenaire</u>
Triple largeur	6,25 m <sup>2</sup>	161,00 €	643,00 €
Double largeur	5,00 m <sup>2</sup>	139,00 €	557,00 €
Simple largeur	3,00 m <sup>2</sup>	107,00 €	428,00 €

Concessions dans l'ancien cimetière drainé

(1<sup>er</sup> agrandissement) :

		<u>trentenaire</u>	<u>cinquantenaire</u>
le m <sup>2</sup>		17,00 €	69,00 €

Concessions dans l'ancien cimetière non drainé :

		<u>trentenaire</u>	<u>cinquantenaire</u>
le m <sup>2</sup>		9,00 €	34,00 €

Gratuit les six premiers mois, puis 51,00 € par mois à l'issue du 6<sup>ème</sup> mois,

4°) Concession de case de columbarium :

Nouvelle concession et renouvellement pour quinze ans : 570,00 €

Nouvelle concession et renouvellement trente ans : 1.000,00 €

5°) Dispersion de cendres au jardin du souvenir : 30,00 €

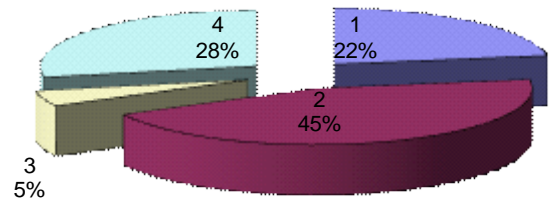
**FONCTIONNEMENT**

**Dépenses**

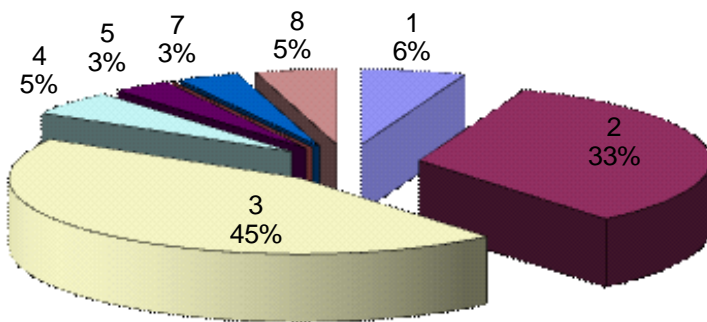
**Dépenses de gestion des services**

1 - Charges à caractère général	101 035.20
2 - Charges de personnel et frais assimilés	201 030.78
3 - Atténuations de produits	20 298.00
4 - Autres charges de gestion courante	126 535.54
<b>Total dépenses de gestion</b>	<b>448 899.52</b>
Intérêts des emprunts	1 467.87
Charges exceptionnelles	1 115.38
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>451 482.77</b>
Amortissements	22 303.47
<b>TOTAL OPERATION D'ORDRE</b>	<b>22 303.47</b>
<b>TOTAL DEPENSES 2018</b>	<b>473 786.24</b>

**dépenses de gestion des services**



**recettes de gestion des services**



**RESULTAT 2018 : 360 082.12 €**

**Recettes**

**Recettes de gestion des services**

1 - Produits des services	30 788.79
2 - Impôts et taxes	174 744.18
3 - Dotations et participations	235 014.10
4 - Part Cne La Celle dépenses Personnel cantines et école maternelle	27 667.01
5 - Part BA eau	16 909.86
6 - Atténuation de charges salariales	205.66
7 - Péréquation ressources comcom	18 295.00
8 - Autres produits de gestion courante	23 850.03
<b>Total recettes de gestion</b>	<b>527 474.63</b>
Produits financiers	2.70
Produits exceptionnels	1 311.53
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>528 788.86</b>
Sub. d'investissement transférées	1 111.08
Transferts charges de gestion courante	4 365.90
<b>TOTAL OPERATION D'ORDRE</b>	<b>5 476.98</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>534 265.84</b>
Résultats antérieurs cumulés	299 602.52
<b>TOTAL RECETTES 2018</b>	<b>833 868.36</b>

Affectation obligatoire à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement : **100 779.88**

Excédent de fonctionnement reporté sur BP 2019 : **259 302.24**

**B.A. services eau**

**Dépenses**

**Dépenses de gestion des services**

Charges à caractère général	31 702.64
Charges de Personnels	12 984.61
Agence de l'eau - taxes 2018	9 721.00
Créances admises en non valeur	1 732.08
<b>Total dépenses de gestion</b>	<b>56 140.33</b>
Intérêts des emprunts	1 141.66
<b>TOTAL DEPENSES REELLES 2018</b>	<b>57 281.99</b>
Dotations aux amortissements	16 788.24
<b>TOTAL OPERATION D'ORDRE</b>	<b>16 788.24</b>
<b>TOTAL DEPENSES 2018</b>	<b>74 070.23</b>

**Recettes**

**Recettes de gestion des services**

Eau	55 310.94
Assainissement	2 730.53
Taxes Agence de l'eau	9 779.10
FCTVA	52.52
<b>TOTAL RECETTES REELLES 2018</b>	<b>67 873.09</b>
Reprise de subventions	4 222.69
<b>TOTAL OPERATION D'ORDRE</b>	<b>4 222.69</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>72 095.78</b>
Résultats antérieurs cumulés	34 790.92
<b>TOTAL RECETTES 2018</b>	<b>106 886.70</b>

**RESULTAT 2018 : 32 816.47**

**Affectation :**

Excédent de fonctionnement reporté sur BP 2019 : **32 816.49**



## INVESTISSEMENT

### Dépenses

#### Dépenses réelles

Remboursement d'emprunt	7 775.14
Garanties de loyer	0
Etude de faisabilité 6 rue des Fontenailles	1 440.00
Diag. réglementaire accessibilité Auberge	270.00
Siège assis-debout pour cantinière	179.33
Achat écran plat pour l'école	190.00
Armoire de rangement salle du CM	327.71
Travaux dalle béton pour abri vélos	840.00
Multimédia/armoires/abris de vélos	5 531.36
Solde travaux rénov. Énergétique bât. Mairie/école/logement	29 337.57
Travaux salle polyvalente	245 298.41
Travaux Auberge	10 708.16
Espace d'animation et d'activités au RDC et 1er étage	31 254.52
Médiathèque 3ème lieu	32 785.61
<b>TOTAL DEPENSES REELLES 2018</b>	<b>365 937.81</b>
Reprise subventions	1 111.08
Charges transférées	4 365.90
<b>TOTAL OPERATION D'ORDRE</b>	<b>5 476.98</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>371 414.79</b>
Résultat de clôture 2017 reporté	5 193.67
RESTES A REALISER	497 155.88
<b>TOTAL DEPENSES 2018</b>	<b>873 764.34</b>

### Recettes

#### Recettes réelles

FCTVA	22 920.73
Dépôts et cautionnements reçus	105.70
1641 - HO - Emprunts	65 000.00
Amendes de police 2017	433.94
Mat de motricité salle d'activités - DETR	2 640.06
Solde travaux rénov. Énergétique bât. Mairie/école/logement - DETR	17 048.99
Travaux salle polyvalente - DETR + DSIL	42 411.08
Médiathèque 3ème lieu	190 624.23
<b>TOTAL RECETTES RELLES 2018</b>	<b>341 184.73</b>
<b>TOTAL OPERATION D'ORDRE</b>	<b>22 303.47</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>363 488.20</b>
RESTES A REALISER	409 496.26
<b>TOTAL RECETTES 2018</b>	<b>772 984.46</b>

**Besoin de financement = 100 779.88**



Approbation du compte de gestion 2018 dressé par M. Nicolas Rigonnet, receveur municipal, par délibération du Conseil Municipal. Le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

## et assainissement

### Dépenses

#### Dépenses réelles

Remboursement d'emprunt	2 945.03
Travaux compteurs et télégestion	13 243.02
Cure aqueduc+Inspection TV	2 735.42
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>18 923.47</b>
Reprise de subventions	4 222.69
<b>TOTAL OPERATION D'ORDRE</b>	<b>4 222.69</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>23 146.16</b>
RESTES A REALISER	30 812.85
<b>TOTAL DEPENSES 2018</b>	<b>53 959.01</b>

### Recettes

#### Recettes réelles

FCTVA	3 268.28
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>3 268.28</b>
Amortissements	16 788.24
<b>TOTAL OPERATION D'ORDRE</b>	<b>16 788.24</b>
Affectation résultat fonct. 17	31 334.24
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>51 390.76</b>
RESTES A REALISER	20 373.89
<b>TOTAL RECETTES 2018</b>	<b>71 764.65</b>

**Excédent de financement = 17 805.64**



# BUDGET PREVISIONNEL 2019

Budget

FONCTIONNEMENT

## Dépenses

### Dépenses de gestion des services

Charges à caractère général	128 515.00
Charges de Personnels	206 663.00
Atténuations de produits	20 381.00
Autres charges de gestion courante	161 923.00
Charges exceptionnelles	1 200.00
Imprévus	36 064.39
<b>Total dépenses de gestion</b>	<b>555 746.39</b>
Intérêts des emprunts	1 800.00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>556 546.39</b>
Amortissements	36 052.30
Virement à l'investissement	199 453.11
<b>TOTAL OPERATION D'ORDRE</b>	<b>235 505.41</b>
<b>TOTAL PREVISION DEPENSES</b>	<b>792 051.80</b>

## Recettes

### Recettes de gestion des services

Produits des services	65 148.72
Impôts et taxes	194 009.00
Dotations et participations	236 002.00
Atténuations de charges	120.00
Autres produits	18 020.00
<b>Total recettes de gestion</b>	<b>513 299.72</b>
Produits financiers	0.00
Produits exceptionnels	1 000.00
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>514 299.72</b>
Sub. d'investissement transférées	14 083.94
Transfert s de charges	4 365.90
<b>TOTAL OPERATION D'ORDRE</b>	<b>18 449.84</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>532 749.56</b>
Résultat 2018 reporté	259 302.24
<b>TOTAL PREVISION RECETTES</b>	<b>792 051.80</b>

## B.A. eau et assainissement

## FONCTIONNEMENT

### Dépenses

#### Dépenses de gestion des services

Charges à caractère général	49 578.39
Charges de Personnels	13 000.00
Reversement Agence de l'Eau	9 779.00
Charges de gestion courante	1 000.00
<b>Total dépenses de gestion</b>	<b>73 357.39</b>
Charges exceptionnelles	500.00
Intérêts des emprunts	1 353.47
Dépenses imprévues	3 000.00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>78 210.86</b>
Dotation aux amortissements	15 853.39
Virement à section d'investissement	7 366.68
<b>TOTAL OPERATION D'ORDRE</b>	<b>23 220.07</b>
<b>TOTAL PREVISIONS DEPENSES</b>	<b>101 430.93</b>

### Recettes

#### Recettes de gestion des services

Produits de l'eau	51 400.00
Produits de l'assainissement	2 600.00
Taxes Agence de l'eau	9 779.00
Mandats annulés	500.00
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>64 279.00</b>
Reprise de subventions	4 335.40
<b>TOTAL OPERATION D'ORDRE</b>	<b>4 335.40</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>68 614.40</b>
Excédent 2018 reporté	32 816.49
<b>TOTAL PREVISIONS RECETTES</b>	<b>101 430.89</b>

## INVESTISSEMENT

### Dépenses

#### Dépenses réelles

Remboursement d'emprunt	3 027.02
Réseau assainissement + Cure aqueduc+Inspection TV	31 627.94
Groupement de commandes n° 3 "recherche en eau"	25 384.65
Pose compteurs généraux + télégestion	11 390.85
Dépenses imprévus	1 671.70
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>73 102.16</b>
Reprise de subventions	4 335.44
<b>TOTAL OPERATION D'ORDRE</b>	<b>4 335.44</b>
<b>TOTAL PREVISIONS DEPENSES</b>	<b>77 437.60</b>

### Recettes

#### Recettes réelles

FCTVA	3 772.00
Subventions de l'Agence de l'Eau et Département - <b>Pose compteurs généraux + télégestion</b>	13 766.89
Subvention Groupement de commandes n° 3 "recherche en eau"	8 434.04
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>25 972.93</b>
Amortissements	15 853.39
Prélèvement sur fonct. 2018	7 366.68
<b>TOTAL OPERATION D'ORDRE</b>	<b>23 220.07</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>49 193.00</b>
Solde 2018 reporté	28 244.60
<b>TOTAL PREVISIONS RECETTES</b>	<b>77 437.60</b>



## Dépenses

### Dépenses réelles

Remboursement d'emprunt	7 836.68
Solde travaux rénov. Énergétique bât. Mairie/école/logement	1 000.00
Matériel divers et protection fenêtres salle polyvalente	600.00
Travaux à l'Auberge de la Fontaine aux Loups	77 195.41
Eclairage public	59 373.96
Espace d'animation et d'activités au RDC et 1er étage	150 524.67
Médiathèque 3ème lieu	535 249.89
Traversée du Bourg : études et tranches de réalisation	52 080.00
Grosses réparations à l'école : sécurisation/isolation	23245.30
Frais de notaire donation Pasquignon Chabannes	564.00
Scanner pour comptabilité	642.00
Reprise matériels divers Auberge	12 240.00
Sécurité Incendie	4 800.00
Achat aspirateur	570.05
Cautions locatives	5100.00
Dépenses imprévues	27 000.00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>958 021.96</b>
Reprise subventions	18 449.84
<b>TOTAL OPERATION D'ORDRE</b>	<b>18 449.84</b>
Solde 2018 reporté	13 120.26
<b>TOTAL PREVISION DEPENSES</b>	<b>989 592.06</b>

## Recettes

### Recettes réelles

FCTVA	27 000.00
Cautions locatives	5 100.00
<b>Subventions travaux énergétiques</b>	<b>97 214.64</b>
- Etat	75 042.14
- Région	22 172.50
<b>Grosses réparations à l'école : sécurisation/isolation</b>	<b>6 779.00</b>
- DETR	6 779.00
<b>Subventions Auberge</b>	<b>56 203.11</b>
- DETR + DSIL	56 203.11
<b>Subventions salle polyvalente</b>	<b>106 698.99</b>
- DETR + DSIL	99 198.99
- Département	7 500.00
<b>Subventions travaux enfouissement éclairage public + illumination l'église</b>	<b>27 034.61</b>
- DETR	17 317.41
- SDEC	9 717.20
<b>Subventions Espace d'animation + activités RDC et 1<sup>er</sup> étage</b>	<b>118 020.99</b>
- DETR + DSIL	118 020.99
<b>Subventions Médiathèque 3ème lieu</b>	<b>183 215.43</b>
- DETR + DSIL	32 361.78
- Département	74 674.56
- Régions	33 074.59
- DRAC	43 104.50
<b>Subventions traversée du Bourg</b>	<b>26 040.00</b>
- DETR	26 040.00
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>653 306.77</b>
Amortissements	36 052.30
Prélèvement sur fonct. 2018	199 453.11
<b>TOTAL OPERATION D'ORDRE</b>	<b>235 505.41</b>
Affectation au compte 1068	100 779.88
<b>TOTAL PREVISION RECETTES</b>	<b>989 592.06</b>

A l'intérieur de la Forge lors des travaux



Le Conseil Municipal, lors de la séance en date du 14 juin 2019, a décidé de réaliser deux projets au cours de l'année 2019 :

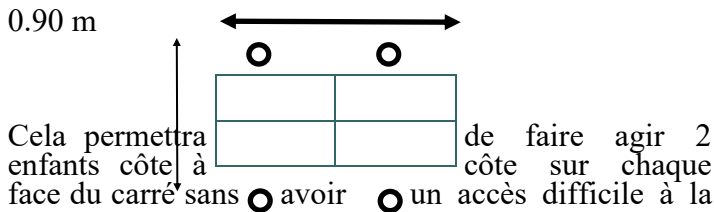
### CREATION D'UN JARDIN PÉDAGOGIQUE POUR L'ÉCOLE SUR UNE PARTIE DU TERRAIN DE LA MEDIATHEQUE

La création d'un jardin pédagogique au sein de l'école qui par cette action s'inscrit dans le cadre global de l'Éducation à l'environnement de l'école en liaison avec les parents.

Le projet vise à sensibiliser les élèves en mettant en pratique des valeurs de développement durable. Le jardin pédagogique sera un site pilote pour introduire différentes démarches écocitoyennes et réaliser des animations sur les thèmes de l'alimentation et de la santé et sur les bonnes pratiques du jardinage au fil des saisons. Il permettra en outre de sensibiliser autrement au développement durable et à la réduction des déchets. Ce jardin pédagogique d'environ 400 m<sup>2</sup> comprendra, après la démolition d'un bâtiment vétuste, l'installation d'un chalet bois de 20 m<sup>2</sup> ayant une fonction de support de rangement du matériel et des outils et d'accueil en cas de mauvais temps.

Pour l'espace culture : pour des raisons d'accessibilité pour les enfants et afin d'éviter le piétinement du potager, il est envisagé de construire des carrés de jardin de 0.90 m de côté légèrement surélevés (30 à 40 cm de haut). Les carrés pourront, pour partager l'espace, être scindés grâce à des lattes en 4 espaces pour l'intervention de 4 enfants par carré :

0.90 m



partie la plus centrale. 6 carrés seront prévus à l'ouverture du jardin. En outre, le jardin pédagogique comprendra progressivement (voir plan) :

- un espace verger avec des variétés naines de pommier, poirier, cerisier, prunier, pêcher...
- une haie fleurie dont la hauteur à maturité » sera de 1,5 m à 2 m
- un espace biodiversité avec une mare pédagogique de 6 à 7 m<sup>2</sup> avec clôture et un espace fleuri
- un espace ruches pour les abeilles respectant la réglementation départementale.

### OBJECTIFS

L'objectif n'est pas de produire beaucoup de légumes mais d'utiliser le jardin comme support pédagogique :

- initier les enfants à la connaissance de l'environnement à travers une activité pratique et ludique,
- faire connaître les espèces végétales, les légumes et des fruits en lien avec la cantine toute proche,
- inciter et donner envie aux enfants de manger des légumes et des fruits en lieu avec la cantine toutes proche,
- faire prendre conscience aux enfants du cycle de vie du monde végétal et du cycle des saisons,
- aborder la gestion de l'eau et des déchets.

Le coût prévisionnel global de l'opération des travaux est de 24 947.22 € détaillé ci-après :

- démolition du bâtiment annexe et réalisation d'une dalle en béton (20 m<sup>2</sup>) : 10 177.00 € HT,
- achat et installation chalet bois : 12 671.22 € HT,
- achat et installation serre à structure aluminium et polycarbonate : 2 099.00 € HT.

Le montant global de la D.E.T.R sollicitée pour l'opération est de 17 463.05 €. Le taux d'aide est de 70%, soit un reste à charge (30%) pour la Commune de 7 484.17 €.



## **MODERNISATION des installations numériques et téléphoniques du bâtiment mairie/école en prévision de l'arrivée de la fibre optique**

L'aménagement numérique du territoire défini par le schéma d'aménagement numérique porté par le syndicat DORSAL, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département, la Communauté de Communes Ouest Creuse ouvre de nouvelles possibilités de développement des territoires. En effet, les technologies numériques offrent de plus en plus d'innovations, de produits et de services.

### **OBJECTIFS**

La commune doit profiter des avancées de ces nouvelles technologies pour rendre le service public plus performant au service des citoyens.

Saint Sulpice le Dunois fait partie des communes de l'Ouest Creuse concernées par le déploiement de la fibre optique en remplacement du fil de cuivre.

Sans attendre l'installation de la fibre optique, la mairie a mis en place des outils de gestion numérique : comptabilité, paye, emprunts, immobilisations, état civil, élections, paiement par carte bancaire...En projet : la gestion du cimetière.

Les élus souhaitent poursuivre cette démarche avec l'arrivée de la fibre optique pour laquelle l'installation

d'un nœud de raccordement optique en périphérie du bourg a reçu un avis favorable à la demande de permis de construire.

Le coût prévisionnel global de l'opération des travaux est de 3 014.37 € détaillé ci-après :

- installation d'une baie de brassage : 1 440.70 € HT,
- câblage téléphonique numérique et prises RJ 45 : 1 573.67 € HT.

Le montant global de la D.E.T.R sollicitée pour l'opération est de 1 507.18 €. Le taux d'aide est de 50%, soit un reste à charge (50%) pour la Commune de 1 507.19 € .

Bâtiment à démolir



Installation du chalet en bois



# TRAVAUX DE VOIRIE



Dans l'année, EVOLIS 23 a effectué des travaux de voirie, sur le territoire communal, détaillés comme suit :

388 h d'élagage sur les routes et pistes en fin d'année	38 000.00 €
119 h de fauchage de la ZA, du terrain mini moto et des banquettes sur la voirie,	
une vingtaine d'heures de fauchage des circuits scolaires avant la reprise de l'école (fin d'août) suivant l'importance de la végétation	
18 tonnes de PATA (point à temps automatique) étalées sur les routes	27 518.00 €
tout-venant sur les pistes du bois de Chabannes et les pistes communales	25 000.00 €
travaux de sécurisation du pont de Villemalard	
rénovation d'un guet au village de Laveaucoupet	
différents travaux à Rousseau , aux Mesures, au Mas St Jean, à Chabannes, aux Chiers, au Grand Montpion et au Moulin de la Barde	
<b>TOTAL</b>	<b>90 518.00 €</b>





# TRAVAUX EAU & ASSAINISSEMENT

La météo capricieuse de ces dernières années, avec des canicules à répétition, met à mal notre production d'eau.



N'ayant pas eu de fuites majeures, nous avons réussi à faire face à la demande. Toutefois, malgré les arrêtés préfectoraux, quelques incivilités ont été remarquées (remplissages des piscines, arrosages intempestifs, nettoyage au karcher...).

Manque de civisme de certains agriculteurs, qui lors du remplissage de leurs tonnes à eau, laissent déborder ces dernières de façon récurrente. Afin que le confort d'utilisation en eau puisse durer, il faut que chacun d'entre nous se comporte en bon citoyen.

## Commission eau-assainissement

Recherche en eau : après la visite sur le terrain avec un sourcier et le bureau d'études E.G.E.H, plusieurs ressentis du sourcier sur 4 sites ont été retenus. De nouvelles mesures géophysiques et éventuellement des forages vont être envisagés. Une évolution favorable de ces prospections nous permettrait une ressource sécurisante en eau potable.



## Schéma départemental en eau potable

#4 Les Vaux-Fouines (St-Sulpice le D)



- Mise en place : inventaire du réseau et étude sur son vieillissement
- Captages et réservoirs : remise aux normes
- Qualité de l'eau
- Impact financier

## Travaux 2019

- Changement d'un poteau incendie dans le Bourg, un

second étant programmé pour l'année prochaine.

- Assainissement : une partie du réseau, rue des Fontenailles, sera réhabilitée, non plus en unitaire mais en séparatif. Une visite des riverains concernés sera organisée pour leur expliquer les conditions de raccordement.



**Bruno DARDAILLON,**  
**1er adjoint au Maire**

Les travaux d'entretien ripisylve ont été réalisés ce printemps entre Les Verrines, Champotier et Laveaucoupet. Des clôtures et des points d'abreuvement seront réalisés sur ce secteur ainsi que quelques adaptations sur les travaux 2018 afin qu'ils

## **SMABCA**

Syndicat Mixte d'Aménagement  
du Bassin Creuse Aval

puissent donner toute satisfaction aux utilisateurs et aux propriétaires.

Je remercie ces derniers pour l'accueil qu'ils ont réservé à la technicienne et aux entreprises.

Une pêche électrique sera réalisée sur le ruisseau La Chassidouze, de Bramant et du Rivaud.

Rendez-vous à l'automne.

**Le Président,**  
**Bruno DARDAILLON**

## Fleurissement 2019

En raison des conditions climatiques et l'interdiction de l'arrosage, le concours de fleurissement de 2019 n'aura

pas lieu cette année.

**Robert DUMOULIN, 3<sup>ème</sup>**  
**adjoint chargé du fleurissement**



# Projet ACTION SOCIALE ET SOLIDAIRE : CREATION MUTUELLE COMMUNALE

## Le constat de la couverture sociale :

Depuis le 1er janvier 2016, les salariés du secteur privé sont assurés par leur employeur grâce au contrat complémentaire santé obligatoire.

Retraités, demandeurs d'emploi, travailleurs non salariés, salariés de la fonction publique sont eux, hors système et sont obligés d'avoir recours à une adhésion individuelle dont le coût est beaucoup plus élevé qu'une adhésion collective entraînant souvent le renoncement aux soins. En effet, selon la dernière enquête CSA Research pour la société COFIDIS FRANCE, de septembre 2018, 1 français sur 3 a renoncé à se faire soigner au cours des 12 derniers mois en raison d'un reste à charge trop élevé.

## Le projet du Conseil Municipal : améliorer les conditions de l'accès aux soins dans le cadre d'un projet de mutuelle communale :

Dans le cadre de son action sociale et solidaire, le Conseil Municipal, comme d'autres communes en France, a décidé de faciliter l'accès aux soins dans de meilleures conditions.

Pour permettre au plus grand nombre de bénéficier d'une couverture santé à des tarifs plus accessibles, la Commune se lance dans un projet de mutuelle communale.

L'objectif de ce projet est de permettre à tous ceux qui ne sont pas couverts par une complémentaire santé ou qui veulent en changer de bénéficier d'une adhésion collective à une mutuelle et d'être ainsi mieux protégés et mieux remboursés.

## La démarche de mise en œuvre :

### • Juillet 2019

Afin de nous accompagner dans notre démarche, un comité de pilotage est créé.

Les structures suivantes seront sollicitées : le Conseil Départemental de la Creuse, La Communauté de Communes Monts et Vallées Ouest Creuse, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Mutualité Sociale Agricole, la Caisse d'Allocations Familiales de la Creuse, le Centre Social de La Palette ainsi que la commission sociale du Conseil Municipal.

La première réunion a eu lieu le 15 juillet 2019 à 10h en mairie. A l'ordre du jour :

- échanges sur le projet
- mise au point d'un questionnaire destiné à recenser les besoins de chacun en termes de prestations ainsi que le nombre de personnes intéressées par le projet
- examen critique du document "appel à partenariat pour la mise en place d'une mutuelle communale" que devront signer les mutuelles candidates
- présentation du partenariat avec l'I.U.T. de Guéret section "carrières sociales" dont les étudiants seraient chargés de rencontrer les habitants de la commune pour enquêter sur leurs besoins.

### • Septembre 2019

- Accueil du groupe d'étudiants et leurs professeurs
- Présentation du projet communal et son déroulement ainsi que le rôle des étudiants

- Calendrier d'interventions des étudiants.

### • Novembre 2019

- Comité de pilotage
- Bilan suite aux retours des questionnaires.

### • Décembre 2019

- Lancement de l'Appel à Partenariat pour la mise en place d'une mutuelle communale auprès de l'ensemble des mutuelles de la Creuse.

### • Janvier 2020

- Analyse des propositions
- Entretiens
- Propositions pour décision du Conseil Municipal
- Information de la population par le Magazine Municipal.

Ce projet inédit en Creuse et approuvé par le Conseil Municipal a bénéficié des conseils juridiques de l'Association des Maires de France présidée par François BAROIN.

**Le Maire,**

**Gérard DELAFONT**



# Le devoir de mémoire

Le 19 Mars 2019 au Monument



**Commémoration du cessez-le-feu du 19 mars 1962  
de la Guerre d'Algérie**



**Cérémonie de commémoration de la Victoire  
du 8 Mai 2019 au Monument**



# Rappel...

Commune de SAINT SULPICE LE DUNOIS recherche pour son auberge un gérant.  
Bar/Restaurant/Hôtel

L'auberge, sise près de l'Eglise, bénéficie d'un cadre agréable. Elle est dotée de deux terrasses dont une grande permet, par beau temps, de se restaurer avec vue sur la campagne environnante et les Bois de Montpion.

Sept chambres agréablement aménagées, avec sanitaires "Soleil Levant", "Pompadour", "Nature", "Chinoise", "Camaieu", "Familiale" dont une au rez-de-chaussée "Fifi" aménagée pour personne handicapée.

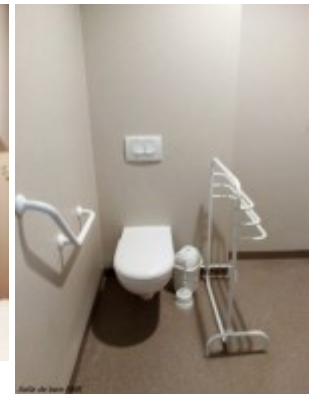
Côté restauration, l'auberge est dotée d'une grande cuisine fonctionnelle, d'une salle de restaurant pouvant accueillir une quarantaine de convives et d'un petit bar. L'auberge a reçu en 2007 le label "Hôtel de tourisme".

Loyer : 600 € HT

Contact : 05 55 89 08 17 @ : [mairie.st.sulpice.le.dunois@orange.fr](mailto:mairie.st.sulpice.le.dunois@orange.fr)



Salle de bains PMR



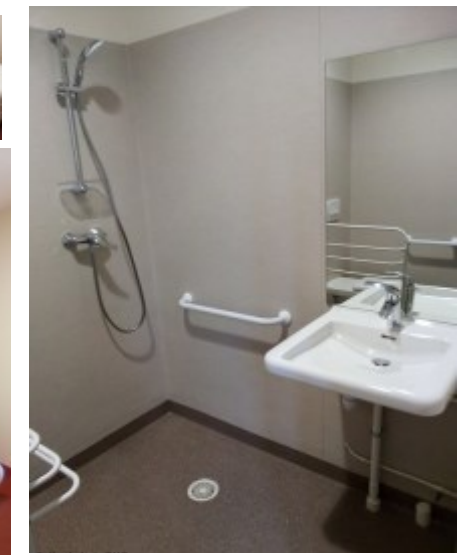
Chambre Nature



Chambre PMR refaite en 2018



Chambre Pompadour



# Bibliothèque communale

Cette année encore, les classes de maternelle et CP se sont rendues hebdomadairement à la bibliothèque. Accueillis par Nadine Lemoine, les enfants ont pu choisir et emprunter de jolis livres. En cette fin d'année scolaire, toute l'équipe remercie les enseignantes.

La bibliothèque de Saint Sulpice vit ses derniers mois à l'étage de la mairie. En effet, les travaux du futur lieu progressent et les différents espaces commencent à prendre formes.

Modernité, confort et accueil seront les trois piliers de la future bibliothèque.

Contribuer à l'attractivité et à la vitalité du bourg et être un lieu culturel de proximité immédiate pour tous les citoyens est le pari ambitieux que fait la municipalité.

Nous avons encore quelques mois pour présenter aux habitants les objectifs et recueillir auprès de vous, vos différents souhaits et idées d'animations. Ce qui permettra d'élaborer, ensemble, une programmation reflétant vos envies.

De nouveaux horaires :

En attendant, tout au long de l'été et jusqu'au mois de décembre, les jours d'ouverture ne changent pas mais les horaires s'étendent. Dès à présent vous pouvez profiter d'une plus grande amplitude horaire avec 3 heures d'ouverture le mercredi ainsi que le samedi.

Venez partager vos idées autour d'un café et penser d'autres pratiques et d'autres services pour inventer coopérativement un nouveau lieu à Saint Sulpice le Dunois !

L'équipe actuelle serait heureuse de s'agrandir afin de renforcer son efficacité et sa qualité d'accueil dans les futurs locaux. N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

A noter sur vos agendas les dates de la prochaine Bourse aux livres : les 16 et 17 novembre à la salle polyvalente.

Bon été à toutes et tous et bonne lecture.

**Contact et infos : Monique GUEROT-VALLETTE**  
**06 79 22 65 23**



médiathèque  
Forge :

La



**Assemblée  
Générale  
ELISAD  
le 24 juin  
2019**

# 33ème exposition d'art



Une huile au couteau « Montée d'escalier » d'Annie Wybretch-Dubois (La Cellette 23350) a reçu la majorité de préférence du public.

L'exposition de Saint Sulpice le Dunois, essentiellement portée sur les tableaux d'artistes locaux, qui ouvre ses portes traditionnellement à Pâques a eu lieu pour sa 33<sup>ème</sup> année du 20 avril au 05 mai 2019.

Cent quarante-cinq œuvres ont été exposées, proposées par trente-six peintres, une photographe-macro, une artiste en émaux.

L'exposition a rencontré un bon succès tant en termes de visites qu'en ventes.

Madame Marie-Jeanne Grosset-Clergeau a été empêchée de présenter la conférence prévue; nous souhaitons que le bon rétablissement de sa santé lui permette d'assumer le rendez-vous l'an prochain.

La clôture, au soir du dimanche 05 mai, a désigné les deux prix sur vote du public et le prix du jury offerts par la Commune organisatrice.

L'exposition de peintures de Saint-Sulpice-le-Dunois est une date à noter pour sa qualité sur les carnets des amateurs d'art; donc rendez-vous pour Pâques 2020; espérons que tous les artistes seront à ce premier rendez-vous local d'art annuel, initiée par le maire Simone Theillou en 1986.

Un thème pour l'expo 2020 est proposé : "Vision d'arbre" ouvert à l'imagination picturale des artistes.

*Annick Beauchet*  
en charge de l'organisation de l'exposition

*Des œuvres offertes par les artistes et tirées au sort sur les numéros de catalogues restent à retirer auprès du secrétariat de mairie :  
13 – 23 – 29 – 60 – 61.  
Elles sont disponibles jusqu'au 31 août 2019.*

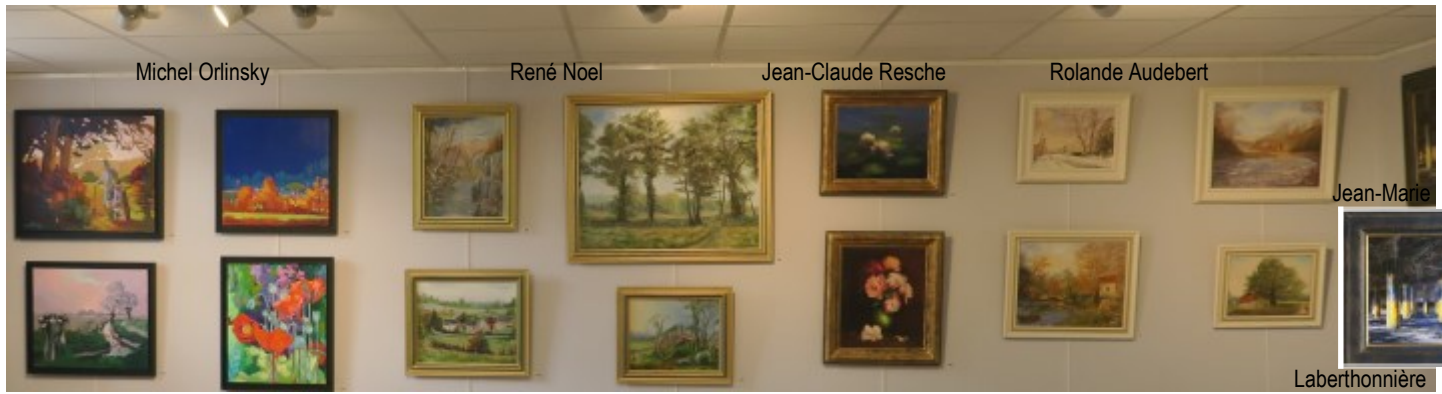


*L'artisanat local de poterie d'art était aussi présent avec quelques œuvres de Catherine Evrard qui expose en permanence à Saint-Sulpice-le-Dunois au bourg à l'atelier « Terre Dunoise » en exposition-vente ; au bourg, les amateurs de poterie et travail de la terre peuvent aussi se rendre au « Petit atelier » de Marion Balet.*



*Le prix du jury a été attribué à Marie-Christine Chedeville (La Brionne 23000), une récompense pour une peintre amateur qui expose depuis quatre ans à St Sulpice-le-Dunois des aquarelles et pastels de qualité.*





Michel Oriinsky

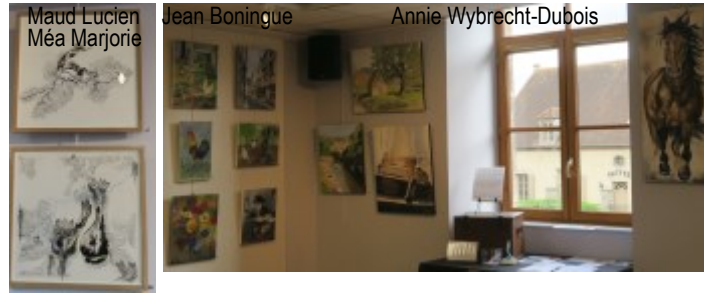
René Noël

Jean-Claude Resche

Rolande Audebert

Jean-Marie

Laberthonnière



Maud Lucien  
Méa Marjorie

Jean Boningue

Annie Wybrecht-Dubois



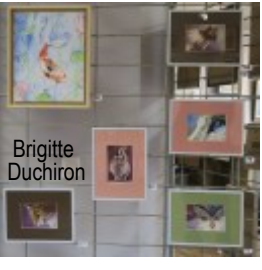
Marie-José Prat-Manicom

René

Barret



Sharon  
Coupland

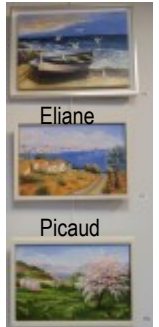


Brigitte  
Duchiron



Léa Longine

Simone Clavud



Eliane

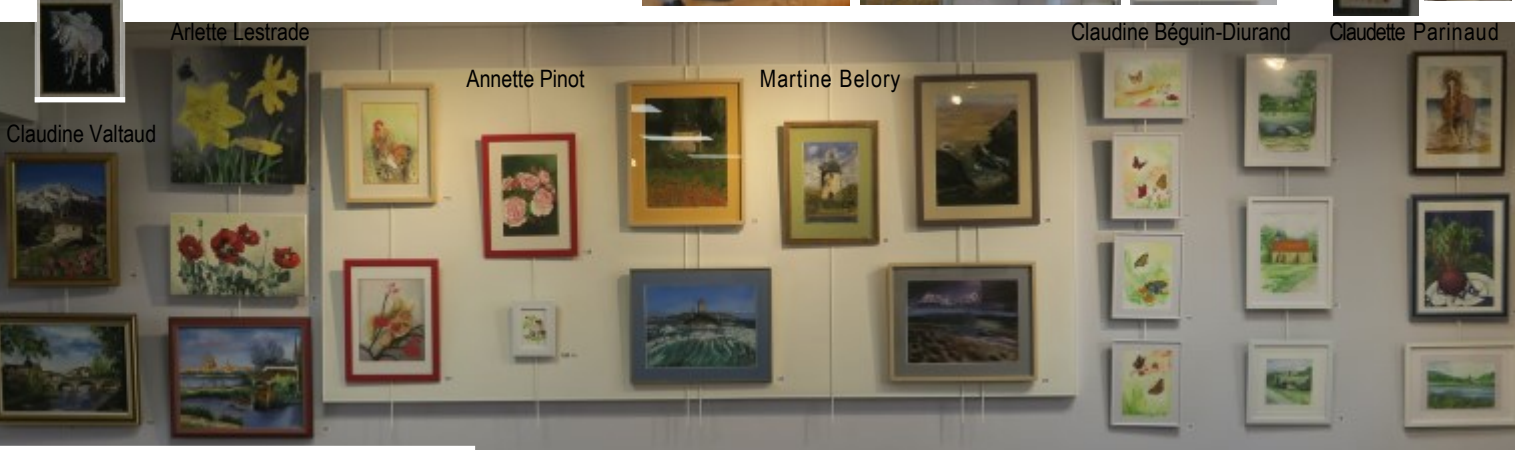
Picaud



José  
Espada

Nadine

Loy



Ariette Lestrade

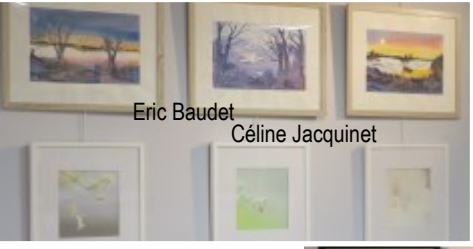
Annette Pinot

Martine Belory

Claudine Béguin-Diurand

Claudette Parinaud

Claudine Valtaud



Eric Baudet

Céline Jacquet

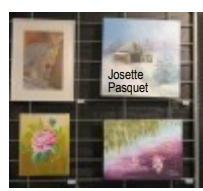


Nicole Blanchet  
Véronique Blin-Avédian

Monique  
Favier



Roscan



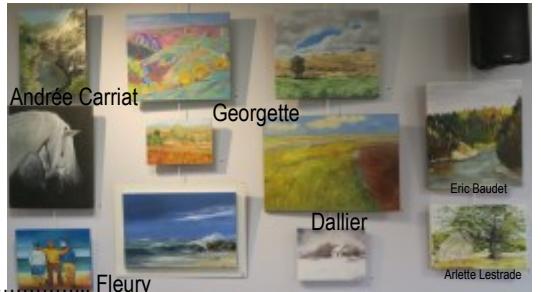
Josette  
Pasquet

Andrée  
Carriat



Jonathan Peter Robinson

Josette Pasquet



Andrée Carriat

Georgette

Dallier

Ariette Lestrade

# Du Côté des écoles

## Avril : Carnaval du RPI

Les deux écoles avaient choisi le thème « vert » pour le défilé du carnaval. Costumes de feuilles et de branches pour les grands, camaïeu de verts pour les GS et CP et buissons pour les plus jeunes.



Samedi 13 avril, nous avons mis nos costumes pour défiler à Celle Dunoise. Les grands avaient fabriqué un bonhomme



carnaval de Dame Nature. Il était très lourd à porter.

## Mai : Concours des écoles fleuries

La participation au concours des écoles fleuries était le projet central de toute l'année scolaire à Saint Sulpice le Dunois. Il a donné lieu à de multiples activités (sorties nature, intervention du CPIE, conseil d'enfants, ateliers de bricolage, de jardinage, ...) et de nombreux apprentissages. Les enfants ont appris à connaître et respecter la biodiversité autour d'eux et ont eu envie d'avoir une belle cour d'école.

La journée main verte, des papas, des mamans, et



même des papis et des mamies sont venus nous aider pour planter nos fleurs et décorer nos arbres. On a beaucoup travaillé. Grâce au concours de tous, les enfants recevront un prix départemental qui leur sera remis vendredi 5 juillet.



## Juin : Fête du RPI

Vendredi 14 juin, les élèves du RPI ont reçu leurs familles pour leur présenter des danses, des chants, des poésies, des scénettes. La soirée s'est prolongée autour d'un repas



partagé organisé par l'association les Bout'Choux Dunois.

## Juillet : visite du zoo parc du Reynou



Pour préparer leur visite du zoo du Reynou, les élèves de maternelle et de CP ont soigneusement étudié le plan du parc.

Ils y ont découvert les continents d'où viennent les animaux, ont choisi chacun un animal et construit sa fiche d'identité : que mange t il ? A quoi ressemble t il ? Comment se déplace t il ? Comment fait il ses petits ? Mardi 2 juillet, toute l'école est enfin partie à la rencontre de ces animaux que nous connaissions bien désormais. Un temps idéal, des parents nombreux et très attentifs pour aider l'équipe enseignante à l'encadrement, des enfants attentifs, curieux, explorateurs, respectueux des lieux et des animaux, la journée a été une vraie réussite. Le panda roux, la girafe, les chèvres, le tigre impressionnant, les ours polaires, les perroquets multicolores, les pélicans au long bec pointu, les suricates curieux, les loutres joueuses, le binturong paresseux, les ouistitis acrobates, les paons coquets et même les poules qui essayaient de nos chiper notre pain ont fait la joie de tous. De retour à l'école, les enfants vont essayer dans le très court temps qu'il leur reste avant les vacances de finaliser l'imagerie qu'ils ont commencé.

Ghislaine CERCLAY





### Aboutissement du projet poterie

L'an dernier, l'école de La Celle Dunoise créait avec Marion Ballet un parcours patrimonial de poteries dans le bourg. A l'issus de travail d'une année scolaire, le livret jeu de découverte est paru au printemps de cette année. Il est à destination des touristes et autres promeneurs et vous pourrez le trouver à la mairie, au point I ou à l'Auberge des pêcheurs.

### Des enfants auteurs, compositeurs et interprètes pour l'environnement

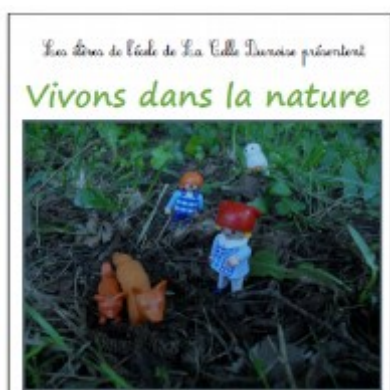
C'est dans un projet artistique et culturel musical que se sont engagés pour l'année scolaire qui vient de s'achever les 30 élèves de CE et CM.

L'aventure a commencé par la visite du Musée de la musique populaire de Montluçon (Mupop) en octobre. Ils ont affiné ensuite en classe leurs connaissances disciplinaires autour de l'environnement en sciences, en géographie, et en littérature. Ils ont travaillé leur écoute par la fréquentation d'œuvres musicales, le travail en chant.

Enfin, au printemps, la chanteuse compositrice interprète Laetiket a travaillé avec eux pendant toute une semaine pour créer 4 chansons originales sur le thème de l'environnement. Ce sont leurs textes et ils en sont fiers !

Leurs productions achevées, ils ont enregistré un CD grâce au studio mobile de France Bleu Creuse dont ils avaient découvert les locaux en amont à Guéret.

Enfin il a fallu créer la pochette de ce disque par un travail en art visuel, et le choix collectif d'un titre « Vivons dans la nature ». Il est vendu au profit de la coopérative scolaire.



Cerise sur le gâteau, ils ont été accueilli à l'auberge des pêcheurs pour la traditionnelle

fête de la musique, au côté de nombreux artistes le 23 juin, pour se produire devant un « vrai » public.

Ce projet a pu voir le jour grâce aux aides de la DRAC (financement de l'intervention d'une artiste à hauteur de 1 800 €), du rectorat de l'académie de Limoges (achat d'un enregistreur numérique et entrées au Mupop, 364 €), de la coopérative scolaire (achat de petit matériel dont les CD vierges, 163,84 €) et la municipalité (transports, 620 €).

Un grand merci à France Bleu Creuse pour leur aide technique, et bien-sûr à Laetiket pour son engagement artistique à nos côtés.

**Bénédictte DUQUÉROIX**



**P.S. :** L'activité pêche a dû être annulée pour des raisons climatiques (canicule).

Merci au propriétaire des lieux et à la société de pêche communale.

# Actions et réflexions menées par la Commune relatives à la restauration scolaire du RPI, suite...

L'approvisionnement en poisson frais se fait chez Mme Emmanuelle AUTOR, poissonnière, présente à Dun-le-Palestel sur le marché les jeudis matin.

## Les projets :

- Connexion Wii fi : achat de tablettes aux deux cantinières pour faciliter la gestion du stock ;
- Pour faciliter l'articulation entre la programmation des menus, les commandes et la gestion des stocks, il est envisagé de planifier une réunion d'une heure entre les cantinières et la responsable de l'élaboration des menus ;
- Cahier des « succès et des ratés » : pour évaluer l'introduction de nouveaux fournisseurs, aliments ou recettes, il est prévu de noter une remarque simple dans une case prévue à cet effet, sur le récapitulatif des menus du cycle. Cet outil est également mis en place à la cantine de St Priest la Feuille.
- Recherche de nouveaux fournisseurs ;
- Impliquer les élèves dans la réduction du gaspillage alimentaire ;
- Liens entre les cantinières à renforcer.

**Rappel :** les Communes de Marsac, La Celle Dunoise, St Priest la Feuille et St Sulpice le Dunois ont décidé de mettre en place un réseau d'approvisionnement et de distribution en circuits courts, de réduire le gaspillage alimentaire et le but est de favoriser l'interconnaissance des acteurs de la restauration collective.

- Valoriser le travail des cantinières (visite des cuisines pour les élèves).

**Magali Grenier**



animée par **Jordy Berton** du CPJE de la Creuse



Réunion du 13 février 2019 sur l'approvisionnement durable en restauration collective à St Sulpice le Dunois

Le service mandataire\* est en baisse par rapport à 2018 84 adhérents en 2018. L'adhésion annuelle est de 57 €

mais le service prestataire est en augmentation donc le budget est à l'équilibre.

Dans 5 ans, il y aura beaucoup de départs en retraite donc ELISAD recrute du personnel.

**Contact et infos : Mirelle VALLET**

\* Le service mandataire est une formule intermédiaire entre l'emploi direct d'une personne et le recours à un service prestataire facturé.



et l'association dispose d'un avocat, M. Peck, à Guéret pour accompagner et aider les adhérents qui rencontrent des difficultés dans leurs dossiers. Il est possible d'obtenir des aides annuelles auprès de la mutuelle Eovimcd jusqu'à 15 € par mois. Le solde des comptes au 31 décembre 2018 est excédentaire (4 246.43 €).

Si vous avez des difficultés à faire valoir vos droits, une permanence a lieu à La Souterraine (locaux du CCAS, rue de l'Ermitage),

**le 3ème samedi de chaque mois de 9h à 11h.**

**Mirelle VALLET,**  
conseillère municipale

FNATH association des accidentés de la vie - section de La Souterraine - a présenté son bilan 2018 lors de sa réunion en date du 30 mars 2019.

M. Robert Vignaud en est le Président, et Mme Chantal Liaudois, trésorière.



# Les amis de Saint Sulpice le Dunois

Le 27 janvier 2019 s'est tenu l'Assemblée Générale du Club de l'Amitié avec la démission du bureau.

Lors de cette assemblée, M. Jean-Marc LEMOINE s'est porté volontaire pour former un nouveau bureau. Un questionnaire a été déposé dans chaque foyer de la Commune pour connaître les manifestations désirées par les habitants et soumettre une nouvelle appellation pour le club.

Le 7 avril, une nouvelle Assemblée Générale a eu lieu



Président : M. Jean Marc LEMOINE  
Secrétaire : Mme Jeannine JOYEUX  
Secrétaire adjointe : Mme Nadine LEMOINE  
Trésorière : Mme Muriel PARINAUD  
Trésorière adjointe : Mme Sylvie JOYEUX

Membres: Mme Simone DELANNE, M. Jean-Patrick DELALANDE , Mme Christiane DESFOUGERES, M. et Mme Christian et Evelyne DESFOUGERES, M. et Mme Alain et Valérie RICHOU, Mme Mireille VALLET.

Le 2 juin a eu lieu à la Taverne du Poney qui Tousse à la Celle Dunoise, le repas de la fête des mères et des pères qui a réuni 33 personnes dans une très bonne ambiance.

## Manifestations à venir

Des activités complémentaires gratuites et ouvertes à tous sont prévues : de la marche tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup>

**Le 28 juillet** : Méchoui ouvert à tous qui aura lieu à la salle des fêtes à 12 H 30

**Le 12 octobre** : Concours de belote

**Le 07 décembre** : Marché de Noël

**Le 08 décembre** : Repas de Noël

lundis de chaque mois jusqu'en octobre (rendez-vous à 14h30 au stade de St Sulpice le Dunois).

Des activités diverses à partir d'octobre : confection d'objets décoratifs, jeux de cartes et de société en fonction des goûts de chacun.



en présence de Monsieur le Maire, de Jacqueline et Odette et de certains membres du bureau qui ont été félicités et remerciés pour les 12 années de bénévolat au sein du club de l'Amitié, qui s'appelle désormais « Les Amis de Saint-Sulpice-le-Dunois ».

Un nouveau bureau a été formé :



Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter un membre du bureau.

**Jean-Marc LEMOINE, Président**



Une année de plus qui s'achève pour le Dynamy'Club qui a compté 20 adhérentes aux cours de gym du mardi soir (20h45-21h45) et 15 adhérentes aux séances de Zumba du jeudi soir (20h15-21h15).

La randonnée pédestre du 26 mai 2019 a rassemblé 189 marcheurs. Très bel événement pour lequel nous tenons à remercier : Monique Guérot-Vallette (notre spécialiste de parcours), Franck et Laurent Joyeux (propreté des chemins), le Comité des Fêtes de Saint Sulpice le Dunois ainsi que toutes les personnes qui ont aidé au montage/démontage des barnums, celles qui ont cuisiné et pâtissé, les jeunes présents aux inscriptions ainsi qu'aux ravitaillements, et tous les randonneurs... un grand MERCI à tous et à l'année prochaine !



**À tous ceux qui veulent bouger dans la bonne humeur, rendez-vous à la rentrée de septembre. (Renseignements au 05.55.89.73.18)**

**Le Dynamy' Club**

Comme tous les ans le 24 juin se déroule la messe de la Saint Jean. Cette année, vu la température et les

## La messe du Mas Saint Jean, ce 24 juin 2019

recommandations de rester chez soi, diffusées par la radio et la télévision, il n'y avait qu'une trentaine de personnes.



Domage, nous étions à l'ombre et un petit vent nous a permis d'assister à la cérémonie sans souffrir de la canicule et de déguster la brioche offerte par Marthe et Annie.

**Marie-Claude GUIGNAT**

Cette année encore la messe en plein air dans l'enceinte de la chapelle du Mas Saint Jean, commune de St Sulpice le Dunois, a été comme à l'accoutumée du pain béni comme le disent si bien les gens de ce terroir.

Tous les solstices d'été, le 24 juin de chaque année, la chapelle du Mas Saint Jean connaît une douce fébrilité, un doux réveil, qui la sort de son demi sommeil apparent. On s'affaire depuis quelques jours, et l'on prépare autour d'elle sans hâte mais avec joie, comme en secret le jour J de cette rencontre de tous sous le ciel d'été, et cette année le ciel d'été fut caniculaire.



année le ciel d'été fut caniculaire .

Oh ! ce n'est pas que le reste de l'année elle soit oubliée, non ! Elle est aussi célèbre que discrète. Simple et humble elle n'en est pas moins d'une beauté rurale qui vous prend au cœur quand au hasard, au

cours d'une promenade, dans ce site remarquable des contreforts des monts de la Marche vous la découvrez, juste à un tournant d'un des trois chemins qui y mènent.

Pourtant, telle une star, elle a été peinte, photographiée, décrite, que sais je encore, car elle constitue un paradoxe : discrétion et célébrité.

Elle concrétise le caractère des habitants de ce terroir, de ces gens de la terre qui se reconnaissent dans des valeurs qu'elle traduit si bien de pierre de granit en pierre de granit. Concrètement, solidité générosité, beauté simple ancrée dans le sol au cœur d'un paysage à couper le souffle sur un plateau stratégique qui connut ses heures de gloire. Jehanne la pucelle, fille de France y serait passée, c'est donc abritée sous un tilleul cinq fois centenaire qui la protège de ses branches immenses contre les vents et les éléments fussent-ils déchaînés, qu'elle nous interpelle.

**Jacques AUGUET**



# Comité des Fêtes



Le traditionnel moules-frites a de nouveau très bien fonctionné : salle comble et ambiance de folie.

Le concours de belote a vu 46 équipes taper le carton le 2 mars. Pour la 4<sup>ème</sup> édition notre soirée "tête de veau" a fait salle comble. Après plusieurs déceptions nous avons décidé de préparer nous-mêmes la tête de veau, choix que les convives ont validé à l'unanimité.

## Félicitations aux cuisiniers et cuisinières !!!!!

L'inter-villages a dû être annulé en raison de l'application du décret concernant la restriction d'eau. La fête locale reste organisée le 14 et 15 août.

Au programme le 14 en soirée, nous vous donnons rendez-vous au stade de la Brande pour une soirée « Mousse » animée par Jacky Bernardet. Ambiance assurée.

Le 15, vide grenier, défilé de voitures anciennes avec le club "rétromobile dunois", l'après-midi course de tracteurs tondeuses (inscription obligatoire pour des raisons de sécurité et d'organisation).

Les affamés pourront satisfaire leur appétit avec l'entrecôte-frites le midi et le fondu creusois en soirée avec Mélody Poirier et Serge Beringer qui interpréteront les chansons françaises d'hier à aujourd'hui.

Le 19 Octobre aura lieu notre 3<sup>ème</sup> édition du repas "Dîner de cons" avec cette année encore pleins de nouvelles idées.

**Les co-présidentes**  
**CHATEAU Maryse**  
**DARDAILLON Aurélie**



## ACCA

L'été a débuté mais on se demande bien de quoi il va être fait. La sécheresse est annoncée, des orages violents éclatent un peu partout...autant de soucis pour les cultures, mais aussi pour les animaux et en particulier pour le gibier qui devra trouver à se nourrir. Pour l'instant quelques perdrix se promènent tôt le matin sur les routes pour échapper momentanément à la rosée avant, je l'espère, d'aller s'occuper de leurs nids. Des faisans appellent des éventuelles compagnes, nous attendrons le résultat jusqu'au début du mois de septembre, le huit les fusils seront prêts, reste à savoir s'ils serviront à autre chose qu'à « tirer les casquettes », enfin, l'espoir fait vivre. Pour certains la saison est déjà commencée avec les tirs d'été et il ne devrait pas y avoir de difficultés à voir de beaux brocards. La population en chevreuils est en augmentation ce qui nous a conduits à demander plus de bracelets. Puisqu'il est question d'aller à la chasse il faut penser au permis. Cette année il arrive sous une autre forme : plus de timbre « grand gibier », chacun pourra se rapprocher d'un des groupes de battue prévus pour le chevreuil.

Pour le sanglier la question est toujours en attente d'une meilleure solution, lors de l'assemblée générale j'ai demandé une fois de plus s'il

était possible que les amateurs puissent avoir la sagesse de s'entendre, de former un groupe autour d'un responsable....Je ne suis pas convaincu qu'on y parvienne. Cependant nous allons disposer de quelques bracelets, ils sont passablement chers pour payer les dégâts aux cultures, nous en avons pris un minimum, mais il est possible d'en obtenir d'autres. Chacun d'entre nous recevra, en même temps que sa carte un bracelet pour le lièvre, toujours un seul puisque sa population reste assez faible. Pour ce qui est du lapin, ce n'est pas la gloire du tout et c'est dommage, dans le passé il y avait de bons moments mais le passé est le passé ...On verra bien. Passons le meilleur été possible, souhaitons que les récoltes soient bonnes, que le gibier trouve son nécessaire, que nous puissions parcourir la campagne toujours en respectant les gens, les cultures, les clôtures....A bientôt.

**Le Président, Jacques VALLADON**

Les cartes de chasse seront vendues **les samedis 10 août et 7 septembre 2019, de 10h à 12h** à la salle polyvalente.

## Samedi 21 septembre 2019 à Puyléger (après-midi) : Journée du Patrimoine

Il y sera évoqué la mémoire du Dr Benjamin BORD et la découverte du moulin à huile.

Le moulin a servi à la fabrication d'huile de noix jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle. Il a conservé l'ensemble de son mobilier et il est l'unique moulin à traction animale recensé sur le Pays-Dunois.

Après la visite du moulin, près de la maison natale du Dr Benjamin BORD (1877-1952) qui a laissé son nom au collège de Dun, il sera relaté le parcours mémoriel, hors du commun, de celui qui a uni par un même amour l'histoire de la médecine et de l'art avec passion.

Les visites à 14 heures et 16 heures seront commentées par F. DEBERNARD de l'Office de Tourisme Monts et Vallées Ouest Creuse et Serge PETIT, auteur, le moulin à huile de Puyléger, 2012. Il est vivement conseillé de se faire inscrire auprès de l'Office de Tourisme de Dun le Palestel dans un temps opportun.

**Serge PETIT.**



Arrêté n° 23-2019-07-10-003 portant l'ensemble du département de la Creuse en zone de crise et établissant des mesures provisoires de préservation des débits et de la qualité de l'eau des cours d'eau du département de la Creuse

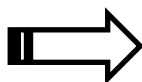
Le non-respect des prescriptions du présent arrêté est passible de la peine d'amende prévue pour les contraventions de 5ème classe, allant notamment jusqu'à 1 500 € pour les personnes physiques et jusqu'à 5 fois ce montant pour les personnes morales.

\*\*\*\*\*



Arrêté n° 23-2019-07-03-002 réglementant le brûlage à l'air libre des déchets verts et les autres feux de plein air dans le département de la Creuse

Ces arrêtés sont affichés à la mairie, au tableau d'affichage extérieur et est consultable sur le Site Internet de la Préfecture de la Creuse à l'adresse suivante : http://www.creuse.gouv.fr



\*\*\*\*\*

Communiqués de presse des services préfectoraux



Suppression totale de la taxe d'habitation sur les résidences principales en 2023

Le Premier Ministre a annoncé le 12 juin 2019 la suppression totale de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour l'ensemble des foyers, quel que soit le montant de leur revenu en 2023.

Dès 2020, 80% des Français, soit 17,6 millions de foyers, cesseront définitivement de payer la taxe d'habitation sur leur résidence principale. Leur gain sera de 555 euros en moyenne, après avoir connu un allègement de deux tiers (361 euros en moyenne) en 2019 et d'un tiers en 2018 (166 euros en moyenne). En 2023, cet impôt aura totalement disparu. Au total, en 2023, 24,4 millions de foyers bénéficieront de la suppression complète de la taxe d'habitation sur la résidence principale, pour un gain moyen de 723 € par foyer par an. Cette baisse d'impôt est historique et va bénéficier à l'ensemble des creusois en 2023. Les compensations par l'État aux collectivités locales seront assurées à l'euro près. Dans le département de la Creuse, le gain moyen sera de 553 € par foyer par an.

\*\*\*\*\*

Numéro de téléphone unique des services de l'État en Creuse

Afin d'améliorer le service aux usagers et d'éviter le recours aux numéros surtaxés, un nouveau numéro de téléphone unique (coût d'un appel local) des services de l'État en Creuse est mis en service à compter du mardi 30 avril 2019.

- Pour contacter
- la Préfecture,
- la Sous-Préfecture d'Aubusson,
- la Direction départementale des Territoires,
- la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations.

Composez le 05 55 51 59 00 (coût d'un appel local)

Source : Préfecture de la Creuse

## Des aides pour améliorer votre logement...

**Jusqu'à la fin de l'année 2019, le Conseil départemental est maître d'ouvrage des PIG Habitat en partenariat avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et les EPCI engagés dans la démarche.**

Des aides financières peuvent être attribuées aux propriétaires occupants (sous condition de ressources) ou bailleurs qui conventionnent leur logement, pour des travaux liés à l'amélioration de l'habitat privé.

Elles concernent les domaines d'intervention suivants :

- travaux lourds pour rénover un logement indigne et/ou très dégradé,
- travaux d'amélioration énergétique (fenêtres, chauffage, isolation...),
- travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie (remplacement baignoire par une douche, accessibilité extérieure...).

La Cellule Habitat du Conseil Départemental de la Creuse est composée d'animateurs, de conseillers en économie sociale et familiale, de techniciens du bâtiment et d'assistantes administratives. L'équipe vous accompagne dans vos démarches : évaluation de votre

projet, recherche de financements, montage de votre dossier...

Des référents administratifs sont affectés par secteur : ils se déplacent sur demande au domicile des particuliers. Egalement, des permanences sont organisées sur rendez-vous généralement le deuxième mercredi du mois à Grand Bourg, le troisième mercredi à La Souterraine et le dernier mercredi à Dun le Palestel. D'autres permanences sont mutualisées avec l'Espace Info Energie et la chargée de mission Architecture et Paysage de la Communauté de communes.

Avant d'engager vos travaux, n'hésitez pas à contacter la Cellule Habitat du Département de la Creuse :

**05 87 80 90 30 – [habitat@creuse.fr](mailto:habitat@creuse.fr)**

**Sabrina BROSSAT**

## Commission sociale

Depuis plusieurs années le plan canicule est activé régulièrement, mais cette année la canicule s'était installée beaucoup plus tôt. Lors de la réunion de la commission sociale le 20/05/2019, nous avons mis en place l'organisation du plan d'alerte. Le niveau 3 a été activé par la préfecture le 24/06/2019.

Avec des pics de température à plus de 40°, nos aînés, les enfants, et toutes les personnes travaillant à l'extérieur ont beaucoup soufferts de ces fortes chaleurs.

Les membres de la commission sociale ont contacté ou se sont déplacés pour avoir des nouvelles des personnes inscrites sur le registre de la commune.

Si vous n'êtes pas inscrit et si vous désirez le faire maintenant, vous pouvez appeler la mairie au

**05 55 89 08 17.**

L'été ne fait que commencer ! et malheureusement, on risque d'avoir encore des épisodes comme le mois de juin au cours de ces prochains mois.

**Marie-Claude GUIGNAT**

## Les bons gestes en cas de canicule

. Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et

volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais);

. Buvez régulièrement et fréquemment de l'eau sans attendre d'avoir soif ;

. Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour ;

. Passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...);

. Evitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique ;

. Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et dès que nécessaire, osez demander de l'aide





# Infos pêle-mêle

Résultats des élections  
européennes du 26 mai 2019



Inscrits :	516
Votants :	229
Blancs :	10
Nuls :	6
Exprimés :	213

n° de panneau	Liste conduite par	voix	n° de panneau	Liste conduite par	voix
1	Mme AUBRY Manon	10	18	Mme ARTHAUD Nathalie	2
2	M. DE PREVOISIN Robert	0	19	M. BROSSAT Ian	3
3	M. CAMUS Renaud	0	20	M. ASSELINEAU François	0
4	Mme MARIE Florie	0	21	M. HAMON Benoît	7
5	Mme LOISEAU Nathalie	38	22	Mme TOMASINI Nathalie	0
6	M. TRAORÉ Hamada	0	23	M. BARDELLA Jordan	61
7	M. PHILIPPOT Florian	5	24	Mme CORBET Cathy Denise Ginette	0
8	M. ALEXANDRE Audric	0	25	M. SANCHEZ Antonio	0
9	M. BOURG Dominique	0	26	M. DIEUMEGARD Pierre	0
10	M. VAUCLIN Vincent	0	27	M CHALENÇON Christophe	0
11	M. LAGARDE Jean-Christophe	2	28	M. LALANNE Francis	2
12	M. GLUCKSMANN Raphaël	11	29	M. BELLAMY François-Xavier	27
13	M. GERNIGON Yves	0	30	M. JADOT Yannick	29
14	M. HELGEN Gilles	0	31	Mme THOUY Hélène	9
15	M. DUPONT-AIGNAN Nicolas	5	32	M. BIDOU Olivier	2
16	Mme CAILLAUD Sophie	0	33	M. PERSON Christian Luc	0
17	Mme DELFEL Thérèse	0	34	M. AZERGUI Nagib	0

## Déclaration en mairie des meublés...

Le Code du Tourisme impose aux propriétaires de meublés (classés, labellisés, ou non) et de chambres d'hôtes (labellisées ou non) de déclarer leur activité en mairie en remplissant un formulaire CERFA.

De nouvelles versions de ce formulaire, plus complètes, viennent de sortir et elles sont également accessibles en ligne sur le site Internet :

[www.pro.tourisme-creuse.com](http://www.pro.tourisme-creuse.com)

Une rubrique est dédiée à la démarche de classement des meublés de tourisme pour les propriétaires; une rubrique spécifique aux chambres d'hôtes est également disponible.

A noter que cette déclaration doit être faite avant le début de l'activité, et renouvelée dès lors qu'une modification intervient dans le fonctionnement de l'activité : changement d'exploitant, modification de la capacité d'accueil ou de la période d'ouverture, etc.,

Cette réglementation vise à identifier le parc de meublés et de chambres d'hôtes, mode d'hébergement diffus qui fait parfois l'objet d'une exploitation en marge des réseaux de promotion institutionnels (Offices de Tourisme, labels, ...) ; cette identification est également importante pour les territoires qui ont mis en place la taxe de séjour. En Creuse, elle est collectée sur les territoires

suivants :

- Communauté d'Agglomération du Grand Guéret
- Communautés de Communes Monts et Vallées Ouest Creuse
- Communautés de Communes Creuse Confluence
- Communauté de Communes Creuse Grand Sud
- Haute Corrèze Communauté (10 communes creusoises rattachées)
- Syndicat Mixte « le lac de Vassivière »

Source : "La Creuse être libre"



## La collecte des déchets

La collecte est effectuée en porte à porte à l'aide des poubelles jaunes (déchets recyclables) et grises (ordures ménagères). Des bacs individuels sont mis à votre disposition à condition qu'ils ne soient sortis sur la voie publique que pour la collecte. Les collectes commencent dès 5h du matin, il faut donc penser à sortir les bacs la veille au soir !

Des contenants collectifs sont installés dans les bourgs, pour les habitants n'ayant pas la place de stocker des bacs chez eux ou pour les productions ponctuelles et exceptionnelles de déchets. Ces contenants sont accessibles via votre carte d'accès.

Vous pouvez retrouver la carte des emplacements des contenants sur le site internet [www.evolis23.fr](http://www.evolis23.fr) rubrique « mes déchets », puis « contenants collectifs », onglet « sur le reste du territoire ».

Pour connaître les jours de passage des bennes, rendez-vous sur [www.evolis23.fr](http://www.evolis23.fr) rubrique « Mon jour de collecte ».

**La Ligne Info Déchets au 05 55 89 86 06**



## VENTE DE BACS\*

**26 juillet et 30 août 2019**

de 9h à 16h30

site des Grandes Fougères à Noth\*\*



**10€  
PAR BAC**

par chèque uniquement  
(à l'ordre du Trésor Public)

**VENTE DE BACS 4 ROUES**  
réservée aux usagers d'Evolis 23,  
dans la limite des stocks disponibles.

Bacs à retirer tels quels,  
ils doivent être payés, chargés et emportés le jour même.



L'objectif étant de placer l'économie circulaire et le développement durable au cœur des actions de la structure. Ainsi Evolis 23 travaille en partenariat avec de nombreux acteurs du territoire (CPIE, UDAF, CRMA, ...) dans de multiples missions de prévention afin de réduire les sources de gaspillage, de donner une seconde vie aux produits, de recycler tout ce qui est recyclable, ...

### Réduire ses déchets

**Aujourd'hui, encore plus de 50%\* du bac d'ordures ménagères du territoire d'Evolis 23 contient des déchets qui pourraient être recyclés et/ou valorisés ou tout simplement évités.** Il s'agit de tout ce que l'utilisateur, par méconnaissance ou par choix, décide de mettre dans son bac, sans s'apercevoir que d'autres voies sont possibles pour éviter ces déchets.

### Et donc le compostage, comment ça marche ?

Composter, cela permet de détourner tous les déchets organiques de sa poubelle d'ordures ménagères. Le compostage est un procédé biologique : au sein du compost les déchets organiques sont transformés en terreau naturel, qu'on peut ensuite utiliser dans son jardin. Evolis 23 propose à ses usagers 3 tailles de composteurs à la vente : 300L à 20€, 600L à 25€ et 800L à 30€. Vous pouvez aussi utiliser la technique du compost en tas dans votre jardin.

### Evolis 23, les déchets... mais pas que ! Evolis 23 c'est aussi l'assainissement

Le syndicat possède en outre un service Eau et Assainissement pour la gestion des assainissements collectifs et le contrôle des assainissements individuels. Des subventions sont possibles pour financer vos travaux d'assainissement individuel.

Infos et contact au 05 55 89 86 00 puis tapez 3.

ou [www.evolis23.fr](http://www.evolis23.fr) rubrique « eau et assainissement ».

\* selon caractérisation de 2015 : analyse fine de la composition des déchets ménagers contenus dans le bac d'ordures ménagères (bac à couvercle marron), réalisée sur un gisement issu de plusieurs tournées de collecte des déchets du territoire d'Evolis 23 en octobre 2015.



## Objectif zéro déchet zéro gaspillage !

Depuis 2014, Evolis 23 est engagé dans le projet « Zéro Déchet Zéro Gaspillage » lancé par le Gouvernement.

# Urgence médicale grave :

# 15

+++++  
**GARDES**

En dehors  
- des heures d'ouverture  
habituelles  
- des cas d'urgence grave

+++++

si vous souhaitez joindre un médecin :

depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2012, partout en Creuse

**Médecin de garde**  
**05.55.41.82.02**

Votre appel sera dirigé  
vers le médecin de garde



si vous souhaitez  
joindre une pharmacie

**Pharmacies de garde**  
pour connaître la pharmacie de garde



- BARAILLE - Saint Sébastien : 05.55.63.50.59
- BONGRAND - Dun le Palestel : 05.55.89.04.22
- BONNIN - Bussière Dunoise : 05.55.81.62.17
- LASFARGEAS - Dun le Palestel : 05.55.89.14.22
- SERS - Dun le Palestel : 05.55.89.15.55
- VERGUET - St Sulp. le Guérétois : 05.55.52.73.04
- VERNET - Saint Vaury : 05.55.80.27.33

Réflexologie  
plantaire

"Les pieds... miroir du corps  
et l'âme.  
Ils nous parlent..."

Bienvenue au cabinet

St Sulpice le Dunois, 4 Le Chier

Rendez-vous: 06 02 09 20 67

Facebook: reflexoplantaire23.fr  
www.reflexoplantaire23.fr

A bientôt, Ann Crul

Français - Nederlands - English

Réflexologie  
Plantaire

- ✓ RELAXATION PROFONDE
- ✓ DETENTE MUSCULAIRES
- ✓ PAIX INTERIEURE
- ✓ HARMONIE HORMONALE
- ✓ LE MEILLEUR DE SOI

Beaucoup plus qu'un  
massage à pieds...

Venez l'éprouver

## Pour vous amuser

### Horizontal

- 1 - Fleur bleu clair appelée Cupidone
- 2 - Faux Trèfle à 4 feuilles - Pour appeler
- 3 - Transmet - Fête à caractère officiel
- 4 - Division de la Couronne - Gouverneur
- 5 - Baume produit par un arbre d'Amérique du Sud - Allure lente
- 6 - Page des titres - Malade mental
- 7 - Assurent l'étanchéité des pistons
- 8 - Pieuse abréviation - Tellure - Surprise
- 9 - Valait cinq francs - Drogue
- 10 - Etoile des glaciers



Mots croisés de  
Claude Barcat

Résultats mots croisés  
Magazine n° : 59

**ESCALLONIA**  
**UBIQUITE-S**  
**C-LU-SE-OC**  
**ABSENTES-L**  
**LL-UBE-ASE**  
**YEUX-L-IAP**  
**PU--R-EMRI**  
**TIBOUCHINA**  
**U--LTI-RED**  
**SYMPHORINE**

**V**  
**e**  
**r**  
**t**  
**i**  
**c**  
**a**  
**i**

- A - Cucurbitacée décorative
- B - Orienter, direction le soleil
- C - Œillet d'inde - Négation
- D - Métal léger - Port du Morbihan
- E - technique d'orfèvrerie
- F - Carte à jouer - Aéronef motorisé - Points cardinaux
- G - Terre des Grecs - Fin de partie - Lettre grecque
- H - Langue d'oïl parlée dans l'Est et même en Belgique
- I - Cousins du tournesol
- J - En désordre, dispersées.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										



# La Mairie à votre service

## Horaires d'ouverture au Public du secrétariat

Lundi	9h.00 à 12 h.00	14h.00 à 17h.00
Mardi	9h.00 à 12 h 00	14h.00 à 17h.00
Mercredi	9h.00 à 12 h 00	14h.00 à 17h.00
Jeudi	9h.00 à 12 h.00	14h.00 à 17h.00
Vendredi	9h.00 à 12 h.00	14h.00 à 17h.00
Samedi	9h.00 à 12 h.00	

Commune de Saint-Sulpice-le-Dunois  
Mairie - 1 place du souvenir  
23800 Saint-Sulpice-le-Dunois



Secrétariat : 05 55 89 08 17  
Maire : 05 55 89 25 47

@ : mairie.st.sulpice.le.dunois@orange.fr

## Bibliothèque

Mercredi de 14<sup>h</sup>00 à 17<sup>h</sup>00

Samedi de 10<sup>h</sup>00 à 13<sup>h</sup>00

Tél : 05 55 89 25 48

Possibilité de livrer à domicile les  
personnes ne pouvant se déplacer

# Stage Public de Formation Vocale

9.10.11.12 août 2019

Organisé par la Commune  
et  
l'Association des Amis de  
Saint-Sulpice-le-Dunois (23)  
à l'Eglise

## Marie Madeleine DUCHIER

Cantatrice - Professeur de chant



Accompagnement au piano par Jeyran GHIAEE et Fabian LIESENFELD

Renseignements - Inscriptions

Mairie Saint-Sulpice-le-Dunois - 05 55 89 08 17  
www.paysdunois.fr

Conception - Impression :  
Mairie de Saint-Sulpice-le-Dunois  
1 place du souvenir - 23800

En partenariat avec la CREUSE  
le Département

# A noter



Nouveaux horaires à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019  
du bureau de Poste  
de Saint Sulpice le Dunois :  
du lundi au vendredi : 9h45 - 12h30

## CRITERIUM CYCLISTE PROFESSIONNEL - OPEN DUN LE PALESTEL (Creuse) SAMEDI 10 AOUT 2019













### A votre service : Les Agents communaux

#### Services administratifs

Adjoint administratif Principal 1<sup>ère</sup> classe : Magali Grenier

Adjoint administratif : Nathalie Arousseau

#### Services techniques

Agent de maîtrise : Franck Joyeux

Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe : Roland

Betoux

Adjoint technique polyvalent / assistance périscolaire /

entretien ménager : Marie-Christine Leseau

CAE : Gilbert Gaudaud

#### Services scolaires

Agent de maîtrise / Auxiliaire de bibliothèque :

Monique Guérot-Valette

Cantinières :

Marie-Claire Arcin (St Sulpice, plus garderie du midi)

Et un agent remplaçant (La Celle Dunoise)

Garderie du midi à La Celle Dunoise : Nathalie Jouilleton

## Magazine semestriel d'informations municipales :

Dépôt légal : 1989 sous le n° 046

Directeur de publication : Gérard Delafont, Maire

Rédaction : Gérard Delafont, Marie-Claude Guignat,  
Bruno Dardaillon, Robert Dumoulin, Magali Grenier, Nathalie Arousseau,  
Monique Guérot-Valette, Annick Beauchet.

Photographies : Gérard Delafont, Marie-Claude Guignat

Mise en page : Magali Grenier, Nathalie Arousseau

Distribution : les conseillers municipaux

Imprimé par : Espace copie plan - Rue du Docteur Brésard  
23000 Guéret